



CAN DE RUGBY 2024
L'ALGÉRIE
SE QUALIFIE
POUR LA FINALE

P.16



UNE ESPÈCE DIFFICILE À OBSERVER
UN RENARD PÂLE
APERÇU POUR
LA PREMIÈRE FOIS DANS
LE SAHARA ALGÉRIEN

P.10

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 25 JUILLET 2024 // N°864 // PRIX 20 DA

CAMPAGNE AVANT L'HEURE

LE SG DU FLN S'ADRESSE AUX FEMMES

Alors que le FLN élabore actuellement son calendrier de meetings pour la campagne électorale, le SG du parti, Abdelkrim Benbarek, a programmé pour aujourd'hui une conférence à l'attention des femmes algériennes sur le thème de l'importance à accorder aux femmes sur la scène politique et dans la vie démocratique.

P.3



AMÉLIORATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

SONELGAZ SIGNE AVEC GE VERNOVA

GE Vernova a annoncé, le 17 juillet dernier, dans un communiqué, la signature d'un contrat important avec le groupe Sonelgaz. Ce contrat vise à améliorer l'infrastructure du réseau électrique algérien.

P.7



CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DEMAIN
DES JO DE PARIS

TOUT CE QUE L'ON SAIT DU SPECTACLE

Après dix ans d'attente, les Jeux Olympiques de Paris débutent officiellement demain, avec une cérémonie d'ouverture sur la Seine à partir de 19h30. 3h45 de spectacle et le monde entier tourné vers les athlètes qui défilent sur des bateaux...

P.13



LES NOMS DES HEUREUX CANDIDATS RÉVÉLÉS AUJOURD'HUI

COMBIEN SERONT-ILS À SE LANÇER

DANS LA COURSE ?

QUELQUES HEURES NOUS SÉPARENT DE LA DATE FATIDIQUE CHOISIE PAR L'ANIE POUR ANNONCER LE RÉSULTAT FINAL. DES SEIZE PRÉTENDANTS À LA MAGISTRATURE SUPRÊME, PEU SERONT RETENUS APRÈS LE SAS DE L'INSTANCE QUI ANNONCERA AUJOURD'HUI LES NOMS DES HEUREUX ÉLUS...

Lire en page 3



GAZA

PLUS DE 80% DU TERRITOIRE DÉCLARÉE ZONE INTERDITE

Plus de 80% de la bande de Gaza fait l'objet d'un ordre d'évacuation ou est désignée comme «zone interdite» par l'armée d'occupation sioniste, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA)

P.11



MOUSSA BOURHÈNE, EX-PARLEMENTAIRE, À L'EXPRESS :

«La Cour constitutionnelle peut, seule, valider la liste définitive des candidats»

Des 35 candidats pour l'investiture suprême, la moitié a levé le drapeau, 16 prétendants ont déposé leurs dossiers auprès de l'ANIE. En attendant que cette instance se prononce sur les dossiers acceptés ou refusés, il faut savoir que les textes de loi, les

modalités, les conditions, les délais de recours ne sont pas à la portée de tous. Nous avons consulté Moussa Boudhène, homme politique, ex-parlementaire et grand connaisseur du dossier, pour éclairer davantage notre lanterne...

**PROPOS RECUEILLIS
PAR FAYÇAL OUKACI**

**L'AUTORITÉ INDÉPENDANTE
DES ÉLECTIONS A REÇU LES
DOSSIERS DE CANDIDATS
ENCORE EN LICE. QUE VA-T-
ELLE EN FAIRE ?**

Merci d'avoir choisi un sujet aussi pointu, car c'est le sujet de l'heure. Aussi faudrait-il connaître les textes de loi, les conditions d'acceptation ou de refus des dossiers et sur la base de quoi et de quels critères tel candidat ou tel autre candidat est choisi ou révoqué de la candidature. L'opération de dépôt des dossiers de déclaration de candidature pour la présidentielle du 7 septembre a pris fin jeudi dernier, alors l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a entamé, immédiatement, le traitement des formulaires de souscription déposés à son niveau. Il faut comprendre également que l'Autorité nationale indépendante des élections présidentielles va étudier les dossiers sous diverses coutures : politique, technique, judiciaire, légale, etc. Rien ne sera laissé au hasard. La rigueur des études entamées est en relation avec le poste auguste de chef d'Etat.

**LES CANDIDATS RECALÉS
SONT-ILS INFORMÉS
À TEMPS POUR FAIRE
RECOURS ?**

L'Autorité des élections est obligée de notifier à tous les candidats soit la validation de leur candidature, soit la disqualification par courrier remis et



transmis directement à l'intéressé. Dans le même temps, elle transmet à la Cour constitutionnelle les dossiers de validation ou d'invalidation de ces candidats, le tout transmis dans la globalité du dossier, c'est-à-dire annexé aux souscriptions, signatures, etc. C'est un dossier complet qui se trouve alors entre les mains de la cour, qui, finalement, statuera de manière définitive sur la situation de chaque candidat. Les conditions ont été claires et définies pour tout le monde : soit 50 000 signatures d'électeurs, soit 600 signatures d'élus. N'y a-t-il pas d'autres détails importants ? Conformément à la loi organique relative au régime électo-

ral, le candidat doit présenter soit une liste comportant, au moins, six cents (600) signatures individuelles de membres élus d'Assemblées populaires communales, de wilayas ou parlementaires et réparties, au moins, à travers vingt-neuf (29) wilayas, soit une liste comportant cinquante mille (50 000) signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale. Ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, vingt-neuf (29) wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à mille deux cents (1 200). La déclaration de candidature doit com-

porter les noms, prénoms, émargement, profession et adresse de l'intéressé, accompagnée d'un dossier comportant les pièces contenues dans les articles susmentionnés.

**ET DANS QUELS DÉLAIS
L'ANIE VA STATUER ?**

L'Autorité indépendante statue sur la validité des candidatures à la présidence de la République par décision dûment motivée, dans un délai, maximum, de sept (7) jours, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature. L'ANIE transmet à la Cour constitutionnelle ses décisions relatives aux candidatures accompagnées des dossiers des

candidats dans un délai n'excédant pas les vingt-quatre (24) heures, à compter de la date de l'annonce de ses décisions.

**ET CONCERNANT LES
RECOURS, CELA SE
PASSERA COMMENT ?**

La décision de l'Autorité indépendante est immédiatement notifiée à l'intéressé. En cas de rejet, il peut introduire un recours auprès de la Cour constitutionnelle dans un délai, maximum, de quarante-huit (48) heures qui suivent l'heure de la notification. La Cour constitutionnelle valide, par décision, la liste définitive des candidats à l'élection du président de la République, y compris les recours, dans un délai maximum de 7 jours, à partir de la date de transmission de la dernière décision de l'Autorité indépendante. Le retrait du candidat n'est ni accepté ni pris en compte après la validation des candidatures par la Cour constitutionnelle, sauf en cas d'empêchement grave légalement constaté par la Cour constitutionnelle ou en cas de décès de l'intéressé. Un nouveau délai est ouvert pour le dépôt d'une nouvelle candidature. Ce délai ne peut excéder le mois précédant la date du scrutin, selon la loi organique. Une fois leurs dossiers de candidature validés, les candidats commencent à présenter leurs programmes électoraux au cours de la campagne électorale, qui est déclarée ouverte vingt-trois (23) jours avant la date du scrutin et s'achève trois (3) jours avant la date du scrutin.

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE MICHAEL LANGLEY, COMMANDANT
DE L'AFRICOM :

«L'Algérie joue un rôle pionnier dans la lutte contre le terrorisme et l'instauration de la sécurité et de la stabilité au Sahel»

Le chef du Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique (Africom), le Général d'Armée Michael Langley, a mis en avant, mardi dernier, le rôle pionnier et pivot de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme et l'instauration de la sécurité et de la stabilité dans la région du Sahel. Au terme de l'audience que lui a accordée le Président Tebboune, le Commandant de l'Africom a déclaré que «l'Algérie partage avec les Etats-Unis d'Amérique quelques préoccupations concernant l'expansion des organisations extrémistes violentes à travers toute l'Afrique et l'Afrique subsaharienne, notamment dans la région du Sahel», soulignant que l'Algérie «a joué, hier comme aujourd'hui, un rôle primordial, dans la lutte contre le terrorisme dans cette région». Après avoir mis en avant le rôle pivot de l'Algérie dans la réalisation de la

sécurité, de la stabilité et de la prospérité dans la région africaine, le Commandant de l'Africom a déclaré : «Je remercie Son Excellence le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour le soutien que nous a apporté l'Algérie. J'ai exprimé à Son Excellence le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notre parfaite considération de nous avoir donné l'opportunité de lui rendre visite et d'échanger avec lui», a-t-il indiqué, ajoutant que cette rencontre «a permis de souligner l'importance de la poursuite des discussions et de la construction de l'amitié» tout en se focalisant sur «les moyens d'œuvrer ensemble à réaliser davantage de sécurité et à renforcer les relations bilatérales». L'audience s'est déroulée en présence du Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs dossiers examinés

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs dossiers dont la transformation numérique, l'énergie, les ressources en eau, la justice et le sport. Selon un communiqué des services du Premier ministre, la réunion s'est penchée, en premier lieu, sur le suivi de la mise en œuvre des directives du Président de la République relatives à la transformation numérique. Dans ce cadre, le gouvernement a examiné notamment l'état d'avancement de l'opération de numérisation des services et des systèmes des services des impôts, des domaines et des douanes, qui vise à simplifier les procédures et à améliorer la qualité des services, tout en mettant un accent particulier sur le développement de l'interopérabilité avec d'autres institutions et administrations publiques. Il a également entendu une présentation sur la stratégie nationale de développement des installations de stockage et de distribution de carburant. La présentation a mis en avant les principaux axes de travail dans le

cadre d'une approche volontariste visant à assurer la gestion responsable et sécurisée de ces ressources selon un programme de développement s'étendant pour la période 2024-2028. D'autre part, le gouvernement a examiné l'état de l'approvisionnement en eau potable sur tout le territoire national et vérifié les progrès de la mise en œuvre du programme supplémentaire de dessalement de l'eau de mer approuvé par le Président de la République, qui vise à augmenter le pourcentage de contribution de l'eau dessalée pour répondre aux besoins nationaux. Le gouvernement a en outre étudié un projet de décret exécutif précisant les modalités d'organisation des établissements pénitentiaires et facilitant la réinsertion sociale des détenus, en application de la loi n°05-04 du 6 février 2005, qui comprend la loi portant organisation des prisons et la réinsertion des détenus. Enfin, il a entendu une présentation sur les préparatifs pour la participation de l'équipe sportive nationale aux prochains Jeux olympiques.

LES CANDIDATS À LA PRÉSIDENTIELLE BIENTÔT RÉVÉLÉS

Combien seront-ils à se disputer le fauteuil ?

L'Algérie se prépare à un événement politique majeur avec les élections présidentielles prévues pour le 7 septembre prochain...

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) est en plein processus de traitement des dossiers des candidats, au nombre de seize. La liste préliminaire des candidats devrait être rendue publique samedi prochain, marquant le début d'une période de suspense intense pour les partis politiques et les électeurs. Le processus de sélection des candidats se déroule en plusieurs étapes strictement encadrées par la loi. Chaque candidat doit remplir un ensemble de critères, incluant la collecte de 600 signatures d'élus des APC, de wilayas ou parlementaires, ou de 50 000 signatures d'électeurs réparties dans au moins 29 wilayas, avec un minimum de 1 200 signatures par wilaya. Cette exigence vise à garantir une représentation équilibrée et à éviter les candidatures fantaisistes. Selon les estimations, le président Tebboune semble être en tête de liste. Il est suivi par Abdelali Hassani Chérif, président du Mouvement de la société pour la paix, et Youcef Aou-



chiche, premier secrétaire national du FFS. Ces candidats ont déjà démontré une solide capacité à mobiliser le soutien populaire, un indicateur clé de leur potentiel électoral. L'Autorité nationale indépendante des élections a la lourde tâche de vérifier la validité de chaque dossier dans un délai de sept jours. Cette rigueur est essentielle pour assurer l'intégrité du processus électoral. Les décisions de l'Autorité, bien que temporaires, sont cruciales. En cas de rejet, les candidats ont le

droit de faire appel auprès de la Cour constitutionnelle, qui doit statuer dans un délai de dix jours, garantissant ainsi un processus de recours équitable. Les partis politiques et les électeurs vivent une période d'attente fébrile.

La publication imminente de la liste des candidats marque le début d'une campagne électorale qui s'annonce intense. La campagne débute officiellement le 14 août, offrant aux candidats l'opportunité de présenter leurs programmes et de convaincre

les électeurs de leur vision pour l'Algérie. Les documents soumis par les candidats à la présidentielle sont strictement examinés sous la supervision de juges, assistés par des techniciens en informatique.

Cette procédure inclut la vérification de la validité des signatures collectées et l'exactitude des informations fournies. Un logiciel développé il y a plusieurs années permet de gagner du temps et d'assurer une plus grande précision dans le tri et la vérification des formulaires,

tout en détectant les cas potentiels de fraude grâce aux données de l'état civil et du registre électoral. À l'issue de cette étude, un rapport technique est rédigé par le rapporteur chargé de l'examen du dossier de chaque candidat.

Ce rapport est communiqué dans les délais légaux, permettant aux candidats dont les dossiers ont été rejetés de faire appel devant la Cour constitutionnelle.

Les électeurs espèrent que ce scrutin sera marqué par une transparence et une équité accrues, permettant ainsi une véritable expression démocratique.

Les prochaines semaines seront déterminantes pour l'avenir politique de l'Algérie. Les électeurs, les candidats et les observateurs nationaux et internationaux scrutent de près chaque étape du processus électoral. L'Autorité nationale indépendante des élections joue un rôle central dans ce scrutin, et ses décisions auront un impact significatif sur la confiance du public dans les résultats. En attendant le 7 septembre, le suspense reste entier, et l'Algérie retient son souffle dans l'attente de connaître les candidats définitifs qui se disputeront la présidence.

Oumssia B.

CAMPAGNE AVANT L'HEURE

Le SG du FLN s'adresse aux femmes

Alors que le FLN élabore actuellement son calendrier de meetings pour la campagne électorale, le SG du parti, Abdelkrim Benbarek, a programmé pour aujourd'hui une conférence à l'attention des femmes algériennes sur le thème de l'importance à accorder aux femmes sur la scène politique et dans la vie démocratique. Le FLN, l'un des partis membres de l'alliance de soutien à la candidature du président Tebboune, aux côtés du RND et du Front El Moustakbal, s'apprête à «multiplier les meetings pour la mobilisation des électeurs». Une récente réunion interne au parti avait préconisé de cibler au maximum les discours de campagne selon les centres d'intérêt des différentes catégories sociales. Cette rencontre programmée au niveau du siège du parti à

Hydra, portera sur la «sensibilisation sur l'implication des femmes dans le travail démocratique» selon les termes du parti, entre clairement dans la logique définie le 20 juillet dernier par Benbarek face aux «présidents des commissions de transition» et les «présidents des assemblées populaires» du FLN. Le responsable qui avait réuni l'ensemble des cadres du parti pour la préparation de la campagne avait expliqué que la FLN «doit s'adresser aux différentes couches de la population, notamment les femmes, les jeunes, les étudiants, les organisations de masse et les acteurs de la société civile». La rencontre devra permettre d'élaborer un discours adapté aux attentes des électrices. Le SG du FLN appelant ces dernières semaines à «rallier tous les

citoyens autour du candidat Abdelmadjid Tebboune» afin «qu'ils (le peuple) le soutiennent dans toutes les régions du pays et à l'extérieur». Par ailleurs, à près de vingt jours du début officiel de la campagne électorale, prévue selon les délais légaux dès à partir du 15 août prochain, les principaux thèmes des discours de campagne que mettra en avant le SG du FLN sont aujourd'hui connus : «tout ce qui a été réalisé depuis 2019» lançait en substance Benbarek le 20 juillet dernier. Les sujets porteront sur le plan politique les avancées apportées par la révision de la Constitution «approuvée par le peuple lors du référendum en novembre 2020». Quant aux aspects économiques et sociaux, le SG du FLN a notamment déclaré que l'Algérie depuis



2019 est devenue «un véritable atelier pour la diversification de l'économie nationale». Il s'agit «d'être fière de cela ajoutait le responsable en s'adressant aux cadres du parti. Et ces thématiques devraient

également être défendues lors des meetings des autres membres de la Coordination des partis de la majorité pour l'Algérie (CPMA). L'Alliance, qui réunit pour rappel, le FLN, le RND (Rassemblement national démocratique) et le Front El Moustakbal, doit organiser «dans les prochains jours», selon un responsable, une réunion de coordination pour l'élaboration du calendrier des déplacements et des meetings. Ce sera «la prochaine étape après la réussite de la collecte des parrainages» avait expliqué un cadre du FLN. La réunion devrait par ailleurs être tenue en coordination avec l'équipe de campagne du candidat Tebboune. Par ailleurs, en plus de mettre en avant les réalisations, l'un des principaux objectifs que s'est fixé la CPMA est d'augmenter les taux de participation «pour la réussite de l'échéance».

R.K.

MENAS MESBAH, MEMBRE DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE :

«La Cour constitutionnelle est totalement impartiale»

Menas Mesbah, membre de la Cour Constitutionnelle, a assuré que tous les dossiers des prétendants à la candidature à l'élection présidentielle du 7 septembre prochain seront étudiés en toute impartialité. Dans une déclaration à la Télévision nationale, Menas Mesbah a affirmé que «la Cour constitutionnelle est totalement impartiale et objective dans l'étude des dossiers des personnes souhaitant se présenter aux élections présidentielles». Il a, à ce sujet, précisé que «la Cour constitutionnelle étudiera tous les recours et dossiers qui lui seront présentés durant la période de

recours de sept jours», notant dans le même contexte que «toutes les ressources matérielles et humaines seront mobilisées pour la réussite du processus».

L'intervenant a ajouté que «la Cour constitutionnelle dispose de toutes les prérogatives et jouit du respect de tous» et qu'elle fera appel à un groupe de juges pour mener à bien cette mission de la meilleure manière et dans les délais impartis. D'autant plus, dit-il, que l'article 19 du Règlement intérieur régissant la Cour constitutionnelle stipule que «les membres de la Cour

constitutionnelle sont tenus, en toutes circonstances, à l'obligation de réserve et à se préserver de toute attitude qui peut porter préjudice à leur indépendance, leur impartialité, leur intégrité ainsi qu'à l'autorité de l'institution et à la dignité de la mission qu'ils exercent». Aussi, les «membres de la Cour constitutionnelle ne peuvent, en aucun cas, adopter une position sur les affaires soumises à la Cour constitutionnelle ou les affaires sur lesquelles elle s'est déjà prononcée ou sur celles qui peuvent, éventuellement, lui être soumises», est-il précisé.

DES MOUVEMENTS D'ÉMANCIPATION S'EN SONT INSPIRÉS

La Révolution algérienne a aussi une dimension africaine

Le séminaire international intitulé «L'Algérie et l'Afrique... une mémoire commune, un sort commun et un avenir prometteur se poursuit à Alger avec la participation de délégations africaines et d'experts algériens et étrangers...

L'événement explore la dimension africaine de la Révolution algérienne et l'importance de la mémoire collective pour bâtir un avenir prospère pour le continent. Lors de cette deuxième journée, diverses personnalités nationales et africaines interviendront pour discuter de thèmes liés à la dimension africaine de la Révolution algérienne, l'importance de la mémoire collective et du des-

tin commun pour un avenir prometteur, en tenant compte des défis régionaux et internationaux actuels, ainsi que de la guerre pour le pillage des ressources du continent. Organisé par le ministère des Moudjahidine et des ayants droit en coordination avec le ministère des Affaires étrangères et l'Association internationale des amis de la Révolution algérienne à l'étranger, le séminaire vise à aboutir à une déclara-

tion finale et à des recommandations sur les conclusions des participants.

Les participants ont unanimement convenu que l'unification de l'Afrique et la décolonisation du Sahara occidental sont essentielles pour l'intégration économique et la sécurité du continent. Ils ont également plaidé pour la fin de l'occupation marocaine du Sahara occidental et la libération de la Palestine. Dans son discours, Laid Rebiga, ministre des Moudjahidine et des Ayants-droits, a affirmé que « l'indépendance du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique, demeurera une dette

pour tout Africain fidèle au message des leaders du continent comme Ahmed Ben Bella, Nelson Mandela, Nkrumah Kwame, Patrice Lumumba et Amilcar Cabral ».

Il a salué la position de l'Afrique en faveur de la cause palestinienne et son droit à un État indépendant avec El Qods pour capitale. Ahmed Attaf, ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, représenté par Abdelhamid Ahmed Khodja, a mis en avant la fidélité de l'Algérie à ses racines africaines, notamment par son soutien aux causes justes sur le continent. Il a souligné que

la Révolution algérienne, avec ses valeurs humanitaires, a prôné des idéaux partagés par toutes les nations : le droit à la vie, le rejet du racisme et le droit des peuples à l'autodétermination. Le séminaire international sur la dimension africaine de la Révolution algérienne est une plateforme clé pour renforcer les liens entre l'Algérie et l'Afrique, et pour promouvoir la coopération et le développement durable sur le continent. Les discussions et les recommandations qui en découleront joueront un rôle crucial dans la construction d'un avenir prometteur pour l'Afrique.

LES RELATIONS ENTRE L'ALGÉRIE ET L'AFRIQUE DU SUD

Le petit-fils de Mandela les évoque

Zwivelile Mandela, petit-fils de l'ancien leader sud-africain Nelson Mandela, a effectué lundi dernier une visite au siège de l'Association internationale des amis de la Révolution algérienne (AIARA). Zwivelile Mandela a animé une conférence de presse pendant laquelle il a évoqué les relations historiques entre l'Algérie et l'Afrique du Sud, la position de son pays sur l'agression sioniste contre Ghaza et l'occupation marocaine du Sahara occidental. Cette visite intervient à la veille d'un colloque international intitulé : «L'Algérie et l'Afrique, une mémoire commune, un destin partagé et un avenir prometteur». A son arrivée au siège de l'AIARA, Zwivelile Mandela a été reçu par le moudjahid et ancien diplomate, Noureddine Djoudi, avant d'inaugurer une plaque commémorative de l'arbre implanté à la mémoire de Nelson Mandela, icône africaine et figure de proue de la lutte contre l'apartheid. Lors de la conférence de presse, Zwivelile Mandela a commencé par évoquer le parcours de son défunt grand-père et est revenu sur la relation particulière qui le liait à l'Algérie. A ce titre, il a indiqué que Nelson Mandela a sillonné

plusieurs pays africains à l'instar de l'Ethiopie, où il a connu le général Tadesse Birru qui lui a conseillé de se rendre en Algérie pour s'imprégner de la lutte de libération nationale. Lors de son séjour dans le pays, a-t-il raconté, «Nelson Mandela a noué des liens d'amitié avec les leaders de l'Armée de libération nationale (ALN), comme Mohamed Boudiaf, Ahmed Ben Bella et Houari Boumediène avec lesquels il a appris des stratégies et des tactiques de guerre à même de combattre le régime de l'apartheid». Le petit-fils de Nelson Mandela a, en outre, rappelé que l'Algérie a joué un rôle important dans la lutte pour la libération de plusieurs pays africains, parmi lesquels l'Afrique du Sud. «Nous nous devons aujourd'hui en tant qu'amis de la Révolution algérienne d'aider la jeunesse à apprendre et connaître le rôle important qu'a joué l'Algérie dans la libération de plusieurs pays africains», a-t-il insisté. D'autre part, Zwivelile Mandela a tenu à préciser que le nom de son grand-père a toujours été associé aux personnes opprimées. Pour cette raison, a-t-il poursuivi, «nous nous devons de s'assurer que la voix de ces gens, notam-

ment en Palestine et au Sahara occidental, puisse arriver partout dans le monde». Concernant l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice (CIJ) et les efforts consentis par son pays pour faire condamner l'entité sioniste devant les juridictions internationales, il a rappelé qu'après avoir visité Ghaza en 1959, Nelson Mandela a insisté sur le fait que l'indépendance de l'Afrique du Sud ne saurait être complète sans la libération du peuple palestinien. A cet égard, il a fait savoir que l'Afrique du Sud continue de mettre la pression sur les gouvernements et les organisations des droits de l'Homme pour faire entendre la voix du peuple palestinien. «On ne peut pas se taire devant le nettoyage ethnique et tous les types de génocide et les crimes de guerre perpétrés à Ghaza», a-t-il martelé. Zwivelile Mandela a notamment fait savoir qu'avant de venir en Algérie, il s'était rendu au siège du Comité international olympique à Lausanne en Suisse et orga-

nisé plusieurs manifestations à Paris pour empêcher la délégation sioniste de participer aux jeux Olympiques qui se tiendront du 26 juillet au 11 août dans la capitale française. Concernant le Sahara occidental, il a indiqué qu'en tant qu'Africain, «nous devons conjuguer nos efforts pour libérer la dernière colonie en Afrique, chasser l'occupant marocain des territoires sahraouis et permettre à la République arabe sahraouie démocratique (RASD) de recouvrer son indépendance». De son côté, le président de l'AIARA, Noureddine Djoudi a évoqué le rôle important qu'a joué Cherif Belkacem pour mettre en contact les hauts dirigeants de l'ALN avec le défunt président Nelson Mandela. Il a, entre autres, tenu à souligner la profondeur des relations entre l'Algérie et l'Afrique du Sud qui se manifestent notamment à travers la décision du président Tebboune de donner le nom de Nelson Mandela au nouveau stade de Baraki, à Alger.

OFFICIER DE L'ALN

Le Moudjahid Omar Khali nous quitte

Le moudjahid Omar Khali, figure emblématique de l'Armée de libération nationale (ALN) et époux de la moudjahida Djamilia Boupacha, nous quitte. La nouvelle de son décès, rapportée hier par le ministère des Moudjahidine et des ayants droit, a suscité une profonde émotion au sein de la nation. Dans un message de condoléances, le ministre des Moudjahidine et des ayants droit, Laid Rebiga, exprime sa profonde tristesse et affliction face à cette perte.

« C'est avec une immense tristesse et une profonde affliction que j'ai appris le décès

de l'officier de l'Armée de libération nationale, époux et compagnon de l'héroïne de la guerre de libération nationale, la moudjahida Djamilia Boupacha, le regretté Moudjahid Omar Khali », a-t-il écrit.

«En cette douloureuse épreuve, je présente à sa famille, ainsi qu'à ses compagnons de lutte, mes condoléances les plus attristées, les assurées de ma profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis parmi les prophètes, les véridiques, les martyrs et les pieux», a ajouté le ministre.

CLASSEMENT DES PAYS PAR REVENUS

L'Algérie devance le Maroc et l'Egypte

Dans son rapport annuel de classification des revenus, publié le 1^{er} juillet dernier, l'institution de Bretton Woods relève que l'Algérie a franchi une nouvelle «étape importante» en 2024 sur la «voie ambitieuse» qu'elle a empruntée pour son développement. Le pays a mis l'accent sur le renforcement de la résilience, l'adoption d'innovations et la modernisation économique, note la Banque mondiale. L'Algérie a pu ainsi faire partie des quatre seuls pays avec l'Iran, la Mongolie et l'Ukraine, qui sont passés de la catégorie de «revenu intermédiaire inférieur à supérieur», ce qui constitue un «changement significatif». L'Algérie se trouve désormais dans la même catégorie que des pays comme la Chine, le Brésil, l'Argentine, l'Irak, la Turquie, la Libye, la Malaisie et l'Indonésie. En Afrique, seuls six pays sont dans la catégorie des revenus intermédiaires supérieurs : l'Algérie, le Gabon, la Libye, l'Afrique du Sud, le Botswana et la Namibie. Le Maroc, la Tunisie et l'Egypte sont classés dans la catégorie des revenus intermédiaires inférieurs. Le président Tebboune s'est

engagé récemment à porter le PIB de l'Algérie à plus de 400 milliards de dollars en 2027, contre 244 milliards en 2023 et probablement 267 milliards en 2024. La Banque mondiale souligne que ses rapports de conjoncture fournissent des éclairages clés sur la croissance diversifiée de l'Algérie, grâce à l'amélioration de la collecte de données et l'utilisation de sources de données alternatives.

NATURALISATIONS EN FRANCE

Les Algériens devancés par les Marocains

Les Algériens sont arrivés en deuxième position en matière d'acquisition de la nationalité française (par décret et par déclaration), un classement dominé par les ressortissants marocains. C'est ce qui ressort des dernières statistiques publiées par la direction générale des étrangers en France relevant du ministère de l'Intérieur. Cette baisse s'explique, selon la même source, par les difficultés techniques liées à la dématérialisation de la procédure de naturalisation et à son

déploiement en 2023 sur l'ensemble du territoire français. Cependant, une «fluidification du système et un rattrapage sont attendus pour 2024», précise le rapport sur l'année 2023 publié fin juin dernier. Pour les ressortissants algériens, ils sont en deuxième position dans le classement des personnes ayant acquis la nationalité française en 2023 avec un total de 6.737 naturalisations. Tout comme la majorité des autres nationalités, le nombre d'Algériens ayant acquis la natio-

nalité française a également baissé de 16,2 % par rapport à 2022. Les ressortissants algériens sont suivis des Tunisiens avec 3.841 nationalités accordées, les Russes avec 1.558 et les Britanniques avec 1.522. En 2022, ils étaient 8.038 ressortissants algériens à obtenir la nationalité française, dont 5.386 par décret et 2.652 par procédures de déclaration. L'année d'avant, soit en 2019, la France a accordé la nationalité à 9.934 Algériens, classés à l'époque en première position.

ELLE A RÉSISTÉ AVEC COURAGE ET SÉRÉNITÉ
AU TOUT-DIGITAL

La seconde vie de la presse papier



Ceux parmi les experts qui ont prédit la mort imminente de la presse papier devraient se recycler dans la météorologie. En annonçant le mauvais temps pour la presse papier, ils observent aujourd'hui un ciel bleu, des nuages blancs et une brise vivifiante. Rien de ce qui a été dit n'est arrivé.

A la source de cette résistance, les mauvaises pistes prises par les réseaux sociaux et les sites Internet, avec une génération de para-journalistes et de pseudo-journalistes qui prennent la désinformation pour de la réalité et les fake news pour de l'info et deep fake pour des scènes filmées d'événements avérés. Finalement, beaucoup sont revenus à la bonne vieille recette de l'information servie par un journaliste de métier : celui

qui sait recouper, confirmer et s'assurer avant d'assumer. Comme pour le retour de téléspectateurs vers les chaînes étatiques après une pérégrination déçue dans les médias privés. Signe de cette bonne santé : la Société d'impression d'Alger (SIA), la plus grande imprimerie au niveau national, qui imprime près de 80 titres de presse, alors que la SIMPRAL imprime 20 titres et l'Entreprise algérienne de presse (ENAP) 9 titres, auxquels s'ajoutent les imprimeries d'Oran et de Constantine et les filiales de la SIA à Béchar et Oran avec le tirage de plus de 400.000 exemplaires par jour. Ce chiffre, disait récemment le ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab, «montre que la presse écrite continue d'avoir le vent en poupe».

UN EXPERT NOUS EN PARLE

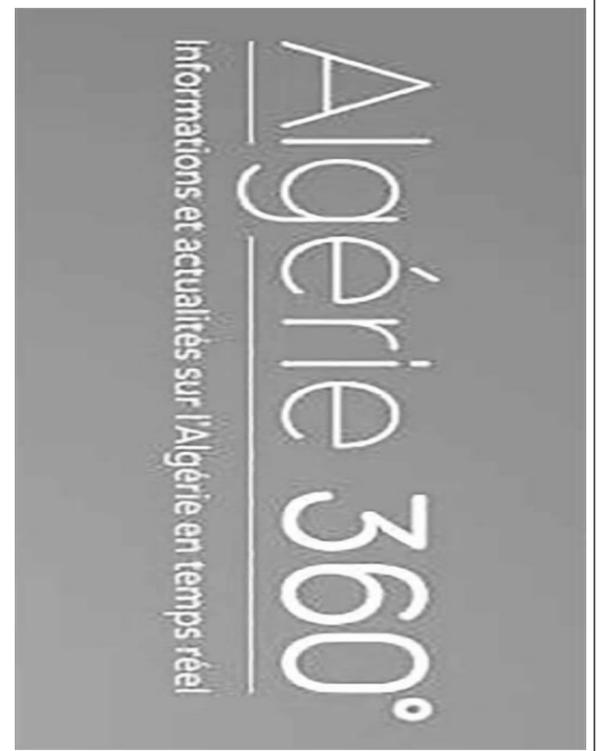
La voix-off, un métier en pleine expansion en Algérie

Beaucoup de supports médias, presse électronique et médias audiovisuels, ont aujourd'hui recours au service de la voix-off. Le métier est en pleine expansion en Algérie et avoir une voix non pas belle, mais surtout qui sonne juste, avec une bonne diction et une maîtrise de la grammaire, permet de vivre à son aise. Beaucoup de jeunes filles s'y sont engagées. Nous avons parlé avec la journaliste Chaïma Boukercha sur le sujet et voilà ce qu'elle dit : «Je fais la revue de presse sur une chaîne TV électronique. Cela permet de vivre et de travailler à un rythme confortable. Je prépare mes textes, je les corrige, je m'y entraîne, avant de passer à l'antenne. Je reste invisible, mais ma voix est là, elle passe sur des images et des vidéos en relation avec le texte. C'est un métier captivant et confortable à la fois. Une belle voix aujourd'hui, est un critère de recrutement

PRÉSENT DEPUIS LONGTEMPS DANS LE PAYSAGE
MÉDIATIQUE

Site électronique cherche correcteur... désespérément

Le site Algérie360 passe depuis plusieurs années pour être celui qui publie ses textes avec le plus de fautes imaginables. Site bien présent dans la petite info et l'info de proximité, notamment concernant la communauté algérienne établie à l'étranger, en la dotant des services utiles sur les billets, les prix, sur avion ou Ferries, les ajournements de traversées ou les décalages de vols mais...il reste toujours la forme à parfaire, et c'est dommage parce qu'il reste un site consulté et éminemment utile. Le site aurait gagné à engager un correcteur de qualité qui rendrait le contenu plus agréable à la lecture et les fautes qui y seraient moins visibles.



ACHAT EN LIGNE, ARNAQUE ET ENTOURLoupES
DÉGUISÉES

Qu'est-ce que la "théorie du plus grand imbécile sur Internet"



La logique du plus grand imbécile sur Internet est une expression utilisée de manière sarcastique pour se référer à quelqu'un qui fait preuve d'une grande irrationalité, d'une ignorance flagrante ou d'un comportement irresponsable en ligne. Cependant,



il est important de noter que l'utilisation de ce terme est subjective et souvent utilisée de manière péjorative pour discréditer les opinions ou les actions d'une personne. La logique d'un individu considéré comme le plus grand imbécile sur Inter-

net peut se manifester de différentes manières. La plus importante est l'achat en ligne de choses plus chères que ce qu'elles coûtent réellement dans les magasins, en croyant que sur Internet elles coûtent moins, parce que c'est l'idée répandue. Selon cette théorie, peu importe l'intelligence moyenne ou élevée d'un groupe, il y aura toujours une personne qui se distingue par sa bêtise, ses actions ridicules ou ses décisions absurdes. Cette personne est souvent considérée comme l'imbécile le plus notable ou le "grand imbécile" du groupe.

NON-DÉCLARATION DES JOURNALISTES, FINANCEMENTS SUSPECTS ET TRAVAIL AU NOIR

Le site «Djalía» sous la loupe du ministère de la Communication

Plus de quatre années après son lancement, le site «Djalía.dz» continue à fonctionner comme une gargote de quartier populaire.

Les services du ministère de la Communication n'en reviennent pas : aucun salarié n'est déclaré à la CNAS, aucune administration n'est tenue, aucune comptabilité, le paiement se fait par téléphone et mobile, l'argent circule de manière répréhensible de main en main pour aboutir au travailleur salarié. Le meilleur de l'histoire, la direction ne connaît aucun

journaliste ni ne possède le moindre document sur leur identité : tous sont recrutés par téléphone et payés par téléphone.

QUI A VU PIRE ?

Mais les choses vont bientôt cesser de fonctionner de la sorte. Un travailleur de fond est en train d'être mené dans la discrétion. D'autant qu'à la tête de ce Djalía se trouve une personne qui n'a pas certifié ses huit années nécessaires pour prétendre officier un média ni présenté

le moindre document lui permettant d'être patron de presse. Ce n'est pas le seul média mis en cause : beaucoup présente des entourneloupes flagrantes, notamment au sein de la communauté des médias électroniques. Toutefois, un assainissement est mené dans le calme et la sérénité de l'institution chargée de faire l'assainissement du secteur. Après les élections, beaucoup de médias parasites et de para-journaux vont brutalement disparaître, nous promet une source proche du dossier.



L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
HOCINE ADRYEN

Gmail:
hocinedry112@gmail.com

www.lexpressquotidien.dz/
TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

AVEC UNE CROISSANCE PLUS RAPIDE DEPUIS AU MOINS QUATRE ANS

L'économie nationale reprend de l'élan

L'Algérie a établi une approche intégrée permettant de remettre son économie sur la voie d'une croissance plus rapide et plus solide. La croissance a été au rendez-vous dans la plupart des secteurs...

Cette tendance devrait se poursuivre et prendre de l'ampleur au cours des années à venir. Des chiffres, fraîchement établis par l'office national des statistiques (ONS) et mis en ligne sur son site web, le confirment. L'office note, en effet, une «amélioration significative» des indicateurs de l'économie nationale, celui de la croissance compris, comparativement aux performances réalisées durant la même période de l'année écoulée. En termes de valeur statistique, le taux de croissance économique, sur cette période, a grimpé à «3,8%, en hausse par rapport au 2,4%» enregistré au premier trimestre 2023. L'économie nationale reprend ainsi de l'élan et croît à un rythme supérieur à son potentiel, d'il y a quatre ans. Évidemment, la reprise de l'économie a produit un impact positif sur l'évolution du PIB nominal. Ce dernier s'est envolé au premier trimestre 2024, pour atteindre «8.923,3 milliards de DA contre 8.400 milliards de DA durant la même période de l'année passée». Le PIB est un indicateur agrégé bien connu, qui

est devenu l'un des principaux indicateurs économiques. Il suit une trajectoire durable de hausse. Dans son dernier rapport consacré à l'Algérie, la Banque mondiale estime que la croissance du PIB s'est accélérée en 2023 pour «atteindre 4,1%», soutenue par le secteur «des hydrocarbures, la production de gaz naturel ayant compensé les réductions successives des quotas de production de pétrole brut». La croissance du PIB hors industries extractives a atteint «3,7%», la croissance de l'investissement s'étant accélérée, soutenue par une reprise marquée de l'investissement public, et entraînant une hausse des importations. La consommation privée est restée dynamique, stimulée par «la hausse des salaires dans le secteur public» et stimulant les secteurs fournissant les ménages. Cette dynamique sectorielle soulignée par la banque mondiale a été également mise en avant par l'ONS. Celui-ci explique que «la croissance du PIB au premier trimestre 2024 a été particulièrement soutenue par les activités des industries manu-



facturières, du secteur du commerce, de la réparation d'automobiles et d'articles domestiques, ainsi que du secteur des transports et des communications, qui connaissent respectivement des taux d'accroissement de 3,5%, 6,5% et 4,1%». L'ONS ajoute que la croissance de la valeur ajoutée enregistrée dans le secteur des industries manufacturières «a porté les activités de raffinage, des industries textiles, de l'industrie pharmaceutique et d'autres industries diverses». En valeur

nominale, la valeur ajoutée des industries manufacturières s'est établie à «687,9 milliards de DA au premier trimestre 2024, comparé aux 656,7 milliards de dinars une année auparavant, marquant ainsi une hausse de 4,7%». Cependant, dans le secteur des industries extractives, «la valeur ajoutée a connu une diminution moins marquée, avec une baisse de 0,6%, comparativement à une diminution de 4,2% enregistrée l'année précédente». Cela s'explique, selon les experts de

l'ONS, par «la contraction de l'activité dans le secteur pétrolier». Pour ce qui est du secteur de l'agriculture, l'ONS note «un ralentissement dans le rythme de croissance par rapport à l'augmentation de 4,0% enregistrée durant la même période de l'année 2023». En revanche, la valeur ajoutée du secteur de la pêche a augmenté de «1,3%, au lieu d'une légère baisse de 0,6%», une année auparavant», souligne l'office national des statistiques.

Youcef S.

MISE EN SERVICE DU NAVIRE TASSILI II

Algérie Ferries dévoile un nouveau programme

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs n'arrête pas de modifier son programme estival. Cette fois-ci, c'est le retour de son navire Tassili II qui chamboule le calendrier des traversées d'Algérie Ferries au départ d'Oran vers Sète, en France.

Début de ce mois de juillet, l'ENTMV avait annoncé l'indisponibilité de son navire Tassili II, qui était en remise en forme dans un chantier naval en Grèce. La raison pour laquelle un ensemble de modifications ont été annoncées pour ce même mois.

En pleine saison estivale, Algérie Ferries n'arrive toujours pas à maintenir le bon déroulement de ses traversées. Sa flotte instable et réduite, notamment à cause de la panne du Moby Dada, a eu sa part de perturbations et a fortement impacté les voyages effectués par ces deux navires. Algérie Ferries revient dans un nouveau communiqué, mis en ligne hier, pour annoncer la mise en service de son bateau Tassili II. Par ailleurs, de nouvelles modifications viennent d'être apportées au programme de traversées opérées par le navire, à destination de Marseille et de Sète. Pour rappel, le Tassili II assure, aussi, la desserte des ports de Marseille et de Sète au départ d'Oran à l'ouest de l'Algérie. Le nouveau programme de ce mois de juillet s'affiche comme suit :

-La traversée Oran-Sète programmée pour le 26 juillet à 10h00, au lieu du 24 juillet
-Le voyage du retour Sète-Oran,

du 25 juillet, reporté pour le 27 juillet à 13h00

-La traversée Oran-Marseille, initialement prévue pour le 27 juillet, reprogrammée pour le 28 juillet à 15h00

-La traversée Marseille-Oran, du 28 juillet 2024, reprogrammée pour le 29 juillet à 20h00.

De son côté, le Moby Dada, le navire italien affrété pour renforcer la flotte nationale durant cette saison estivale, est enfin de retour, après une panne qui a duré plusieurs jours. En effet, le car ferry a fait demi-tour, le 17 juillet dernier, vers Alicante, suite à un problème technique qui a fortement impacté le bon déroulement de ses traversées. Après plusieurs jours de travail de la part de l'équipe de maintenance, la panne a été enfin réparée et les réserves, enregistrées sur le navire, ont été toutes levées par les organismes compétents. Sa mise en service a été,



aussi, accompagnée par un ensemble de réajustements. Enfin, le de la diaspora algérienne, Tewfik Khedim, a posté hier, sur sa page Facebook un commentaire dans lequel il annonce qu'il suit de très près la situation de passagers bloqués au port d'Alicante en Espagne. Les passagers de la traversée du 19 juillet à bord de ce navire ont finalement embarqué lundi 22

juillet à 18h00 à destination du port d'Alger, a confirmé le député de la diaspora algérienne, Tewfik Khedim. «Nous avons suivi avec les responsables l'évolution de la traversée jusqu'à son arrivée ce matin au port d'Alger», a-t-il annoncé sur sa page Facebook mardi dernier. Le député a également demandé à la douane et aux autorités portuaires d'Alger de faciliter le

débarquement des passagers, vu les conditions dans lesquelles ils ont effectué le voyage. Durant toute la période d'attente au port d'Alicante, qui a duré trois jours, une prise en charge a été réclamée à la compagnie : «euros par passager, en plus de 20 à 30 euros pour chaque véhicule pour chaque jour de retard, avec un remboursement de 50 % des prix des billets», a indiqué le député. Le parlementaire a rappelé qu'il a alerté «depuis plusieurs mois sur la situation de la flotte d'Algérie Ferries, sur l'état du navire affrété, ainsi que sur sa mise en service avant qu'il ne soit prêt». Dans l'espoir de mettre fin aux déboires infinis de la compagnie maritime algérienne, le député appelle les autorités compétentes à «identifier les responsabilités et à œuvrer pour redresser la barre du transporteur dès la fin de la saison estivale».

AIR ALGÉRIE

Perturbations sur ses vols depuis Marseille

La compagnie nationale, Air Algérie, a annoncé hier, des retards concernant quatre de ses vols en provenance de Marseille. La cause : un dysfonctionnement technique inhérent à la police aux frontières française. Les vols concernés par ces retards sont à destination d'Alger, Oran, Sétif et Annaba. Les vols Air Algérie au départ de la France affichent tous complet. Les places, en tarif normal ou dans le cadre de l'opération Osra, ont été prises d'assaut dès le printemps dernier.

Quatre vols Air Algérie ont été «bloqués par les autorités aéroportuaires françaises, annonce la compagnie aérienne

algérienne qui présente ses excuses aux passagers touchés par ces «désagréments». Selon le site internet de l'aéroport de Marseille, les vols Air Algérie ont bien décollé :

-AH 1023 Marseille-Alger
-AH 1165 Marseille-Sétif
-AH 1151 Marseille-Annaba
-AH 1069 Marseille-Oran

Des «blocages» dont Air Algérie ne précise pas la nature.

«Air Algérie informe son aimable clientèle qu'en raison d'un dysfonctionnement au niveau de la police des frontières française, quatre vols au départ de l'aéroport de Marseille ont été bloqués par les autorités aéroportuaires françaises. Ils sont désormais prêts à décoller», écrit la compagnie aérienne

ne publique algérienne qui présente ses excuses aux passagers touchés par ces «désagréments». Selon le site internet de l'aéroport de Marseille, les vols Air Algérie ont bien décollé :

-Marseille -Alger a décollé à 13h35 au lieu de 11h0)
-Marseille-Sétif a décollé à 13h34 au lieu de 11h45
-Marseille-Annaba a décollé à 13h50 au lieu de 12h10)
-Marseille-Oran a décollé à 13h 31 au lieu de 12h45.

Pour sa part, l'aéroport de Marseille n'a pas communiqué sur ce «dysfonctionnement».

BANQUE MONDIALE

«L'Algérie poursuit une voie ambitieuse pour son développement»

En mettant l'accent sur le renforcement de la résilience, l'adoption d'innovations et la modernisation économique, le pays a franchi une nouvelle étape importante cette année...



Le rapport annuel de classification des revenus de la Banque mondiale publié le 1er juillet dernier, donne une illustration récente. L'Algérie fait partie des quatre seuls pays dans le monde à avoir franchi le seuil d'une classification de revenu intermédiaire inférieur à supérieur. Ce changement significatif pour l'Algérie est principalement attribuable à la modernisation des systèmes visant à renforcer les capacités statistiques, permettant ainsi une mesure plus précise du PIB du pays. Bien que l'économie algérienne ait enregistré une croissance de 4,1 % en 2023, le principal facteur ayant contribué à cette amélioration de classement a été la révision complète des statistiques des comptes nationaux, incluant une expansion des estimations d'investis-

sement et une meilleure couverture de l'économie informelle. «Le rebasage du PIB, finalisé en 2024, a permis une évaluation plus précise de l'économie algérienne, et ainsi de reclassifier le pays dans la catégorie qui reflète le mieux son niveau de développement économique», a expliqué Kamel Braham, représentant résident de la Banque mondiale en Algérie. Cela souligne l'importance cruciale de la disponibilité de données fiables pour guider les politiques économiques. L'importance stratégique d'améliorer la collecte de données pour soutenir la diversification de la croissance en Algérie a été mise en avant comme une priorité dans les derniers rapports de la Banque

mondiale sur le pays. Des données améliorées et transparentes permettent une meilleure compréhension de la dynamique économique du pays, ouvrant ainsi la voie à des opportunités accrues pour l'élaboration de politiques efficaces. Dans le rapport Global Gas Flaring Tracker (Suivi mondial du torchage de gaz) de la Banque mondiale (a) publié en juin, une autre réussite majeure de l'Algérie a été mise en lumière. Le pays a enregistré la plus grande réduction du torchage de gaz observée au niveau mondiale en 2023, marquant ainsi une troisième année consécutive de baisse de ces émissions. En plus d'une diminution de 2 % de sa production pétrolière, l'Algérie

a réussi à réduire de 3 % l'intensité du torchage, offrant ainsi un exemple positif dans une année où les tendances mondiales étaient moins favorables. Depuis quelques années, la Banque mondiale entretient un dialogue stratégique avec l'Algérie concernant la durabilité de son secteur énergétique. L'assistance technique se concentre sur deux domaines principaux : soutenir le développement d'un programme d'énergie éolienne bancable et contribuer à l'élaboration d'une stratégie visant à promouvoir les énergies renouvelables pour différents types de consommateurs. Ces initiatives visent à diversifier le mix énergétique de l'Algérie et à favoriser le développement durable de son secteur énergétique. La Banque mondiale soutient également l'Algérie dans sa quête de résilience pour faire face aux impacts du changement climatique. Le pays est confronté à un large éventail de risques naturels tels que les inondations, les tremblements de terre et les incendies de forêt, qui menacent les vies et les moyens de subsistance, tout en occasionnant d'importantes pertes économiques. En partenariat avec la

Délégation nationale aux risques majeurs d'Algérie, la Banque a élaboré un Diagnostic sur la gestion des risques climatiques et de catastrophe en Algérie. De plus, en réponse à la menace accrue des incendies de forêt, la Banque a travaillé en partenariat avec la Direction générale des Forêts pour renforcer les connaissances, les capacités et les consultations, conduisant ainsi à une note commune sur la gestion durable des forêts en Algérie en vue de prévenir les incendies de forêt. Les rapports de conjoncture semestriels sur l'économie algérienne de la Banque mondiale sont largement utilisés par les parties prenantes pour éclairer les politiques et enrichir le débat public. Grâce à des collaborations visant à améliorer la collecte de données et à utiliser des sources de données alternatives, ces rapports fournissent des éclairages clés sur la croissance diversifiée du pays. À l'avenir, des priorités telles que l'énergie, la résilience climatique et le renforcement du secteur privé offrent des opportunités pour le renforcement du partenariat dynamique entre la Banque mondiale et l'Algérie.

AMÉLIORATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Sonelgaz signe avec GE Vernova

GE Vernova a annoncé, le 17 juillet dernier, dans un communiqué, la signature d'un contrat important avec le groupe Sonelgaz. Ce contrat vise à améliorer l'infrastructure du réseau électrique algérien. Concrètement, il s'agit d'une commande passée par Sonelgaz à GE Vernova, par l'intermédiaire de la coentreprise GE Algérie Turbines (GEAT). A travers cette commande, GE Vernova fournira à GEAT des équipements haute tension, des composants et des solutions d'automatisation du réseau pour 134 sous-stations d'ici 2028. Ces équipements seront intégrés par GEAT dans son usine d'Ain Yagout à Batna pour les projets de Sonelgaz. Ce partenariat stratégique s'inscrit dans la continuité d'un accord signé entre Sonelgaz et GE Vernova en début d'année. L'objectif est de diversifier les activités de GEAT en s'orientant

vers la fabrication de sous-stations haute et très haute tension. Les équipements fournis devraient jouer un rôle essentiel dans l'intégration des sources d'énergie renouvelables et assurer un approvisionnement électrique fiable pour la population et l'économie croissante de l'Algérie, selon le communiqué. «Cette commande est le résultat de l'élargissement des capacités existantes entre Sonelgaz et GE Vernova, à travers la récente modification de leur joint-venture pour permettre le déploiement de solutions de réseau en plus de la production d'équipements de sous-stations haute et très haute tension pour mettre en œuvre le plan de développement du réseau de transport d'électricité de l'Algérie», a déclaré Mourad Adjal, PDG du groupe Sonelgaz, cité dans le communiqué. «Elle représente également l'aboutisse-

ment des efforts de Sonelgaz pour soutenir le programme d'intégration nationale en produisant des équipements de haute qualité et de technologie avancée pour la première fois en Algérie et en Afrique, assurant ainsi le transfert d'expertise dans ce domaine vers l'Algérie», a-t-il ajouté. «L'obtention de cette commande majeure témoigne de notre engagement à faire progresser l'infrastructure énergétique de l'Algérie. Nous sommes ravis de fournir nos solutions de réseau avancées qui amélioreront l'efficacité du réseau et soutiendront la transition énergétique de l'Algérie. Cette commande renforce notre engagement à encourager les talents locaux et à créer des opportunités d'emploi dans la région», a déclaré, de son côté, Philippe Piron, PDG des activités Systèmes d'électrification de GE Vernova.

INVESTISSEMENT

L'Algérie et le Vietnam ont devant eux un avenir prometteur

L'ambassadeur de la République socialiste du Vietnam en Algérie, M. Tran Quoc Khanh, a affirmé mardi dernier, au cours de sa visite à Bordj Bou Arreridj, sur invitation de la Chambre du commerce et de l'industrie, CCI-Biban, que l'Algérie et le Vietnam avaient devant eux un avenir prometteur dans le domaine de l'investissement.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite, l'ambassadeur vietnamien a évoqué les relations fortes et dis-

tinguées entre l'Algérie et le Vietnam, affirmant que les deux pays «ont devant eux un avenir prometteur dans le domaine de l'investissement et la coopération». Il a ajouté dans le même contexte que la présence du conseiller économique de l'ambassade du Vietnam en Algérie et nombre d'hommes d'affaires de son pays «est la preuve de la forte volonté d'exploitation des opportunités de coopération et d'investissement». Il a été également insisté au cours de la ren-

contre sur le renforcement des échanges entre les hommes d'affaires des deux pays et l'exploitation des opportunités de partenariat par l'intensification de la participation des délégations des deux pays aux expositions commerciales tenues en Algérie et au Vietnam et des échanges d'informations sur les opportunités offertes dans les deux pays.

La délégation vietnamienne a suivi à l'occasion un exposé sur les potentialités économiques de la wilaya de Bordj Bou

Arreridj et les opportunités d'investissement, tandis qu'un des investisseurs vietnamiens a donné un exposé sur les tendances du marché vietnamien avant de laisser place à des débats entre opérateurs des deux pays.

L'ambassadeur vietnamien et la délégation qui l'accompagne ont été reçus par le wali de Bordj Bou Arreridj, Kamel Nouicer, qui a évoqué à l'occasion les opportunités d'investissement dans la wilaya.

EMPLOI

L'ANEM publie la liste des 50 spécialités les plus demandées en Algérie

L'Agence nationale pour l'emploi (ANEM) a révélé les spécialités les plus demandées sur le marché de l'emploi en Algérie. Ainsi, une liste des 50 spécialités les plus demandées sur le marché de l'emploi algérien, a été comptabilisée dans les registres de l'agence au cours des cinq dernières années. Cette liste place en tête les spécialités scientifiques, techniques et pétrolières, telles que l'in-

génierie mécanique, l'ingénierie des procédés, l'ingénierie de la climatisation, etc. Elle comprend également la physique, la chimie, les sciences infirmières, le droit, la gestion, l'économie, les ressources humaines ainsi que le marketing et l'anglais.

L'ANEM a précisé que ces données constituent un guide important pour aider les bacheliers à prendre la décision

appropriée concernant la spécialité qui correspond à leurs intérêts et ambitions, garantissant ainsi leur réussite et leur continuité dans leur parcours académique et professionnel.

Rappelons que les inscriptions universitaires préliminaires et l'orientation se dérouleront du 23 juillet au 6 août prochain, alors que l'inscription définitive pour ceux ayant obtenu leur choix se

fera du 10 au 15 août prochain. L'inscription définitive en ligne pour ceux n'ayant pas obtenu leur choix aura lieu du 7 au 15 août. Les cas particuliers seront traités par les établissements d'enseignement supérieur via la plateforme en ligne mise à cet effet, du 18 au 26 août. Pour le paiement des frais d'inscription, il se fera via la plateforme en ligne du 10 au 15 août prochain.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS**

Avis d'Attribution Provisoire de Marché

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public la direction des travaux publics de la Wilaya de Bordj Bou Arreridj NIF N° 40801500034098 informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales publié dans les quotidiens **ARRAEIR ALHOR Le22/05/2024** et **LEXPRESS22/05/2024** des résultats suivantes :

Intitulé du Projet	Lot	Entreprise	NIF de L'entreprise	Montant de l'offre corrigé en TTC	Délai de réalisation	Note Technique	Classement
Contrôle Des Travaux Réalisation de l'évitement Sud El Achir sur 6 Km en double voies avec réalisations de 2 OA	LOT 1 : Réalisation de l'évitement Sud El Achir sur 06 Km en double voies	Eurl MAKHBAR AICHE GEOSOL	002019009412971	3.370.080.00DA	12MOIS	95	Offre la moins disante parmi les offres techniques recevables
	LOT 2 : Réalisation de deux (02) ouvrages d'art sur voie ferrée au PK02+770 et PK05+119	Laboratoire des travaux publics de l'Est (L.TP. EST)	099925006298940	1.868.300.00DA	11 MOIS	96	Offre la moins disante parmi les offres techniques recevables

- Les soumissionnaires intéressés, peuvent se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cette avis, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. et leur communiquer ces résultats par écrit.
- Les soumissionnaires qui contesteraient le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de cet avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux, auprès de la commission des marchés de la wilaya.
- Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée jusqu' au jour ouvrable suivant.

L'EXPRESS DU 25/07/2024

ANEP : N° 2416023990

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
DE LA WILAYA DE BORDJ, BOU ARRERIDJ**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire D'UN MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction De ressources en eau de la wilaya de Bordj- Bou Arreridj (Code fiscal N° 099034019000827), informe tous les soumissionnaires que le projet portant la réalisation de :

Renforcement de l'el Euch Centre et Mkhazen à partir du forage El -herouche

- Lot N° 01 : Du croisement à Station de pompage 03 (Conduite d'adduction + Réalisation Station de pompage et équipement).**
- Lot N° 02 : Station de pompage el medjaz (Conduite d'adduction + Réalisation Station de pompage et équipement).**
- Lot N° 03 : Réalisation réservoir 1000 m³ et conduite el djelf.**
- Lot N° 04 : du Station de pompage 3 à réservoir 300 m3 boudouh (Réalisation Station de pompage et équipement).**

Dont l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales Et après évaluation des offres du projet sus indiqué par la commission compétente, le marché a été attribué provisoirement Comme suit :

N°	ENTPRISES	LOT	DELAIS	MONTANT -DA-	Note technique	Code fiscal
01	BEN SELHOUB MOUSA B-B- ARRERIDJ	01	116 jours	39.625.215.00	55.75	197734270012134
02	EURL SERDA B-B- ARRERIDJ	02	04 mois	46.117.260.00	57.33	0002340111001279
03	SARL ART BAT HYDRO DJELFA	03	04 mois	59.397.660.00	48.33	001417030316008
04	KHABABA MESOUD B-B- ARRERIDJ	04	04 mois	26.285.910.00	48.50	196434090037824

Choix de l'attributaire du marché : La dite entreprise : qualifiée techniquement et présentés l'offre la moins disante

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Bordj Bou Arreridj dans un délai de (10) Jours à compter de la date de la première parution du présent avis.

Les autres soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher des services de la Direction de l'Hydraulique au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

L'EXPRESS DU 25/07/2024

ANEP : N° 2425006191

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
DE LA WILAYA DE MEDEA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

NIF : 0011.2601.9004553

Conformément aux dispositions de l'article 65 du Décret Présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de Médéa informe les soumissionnaires qui ont participé à l'Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales publié dans les journaux "L'express" en date du 08/07/2024 et "الاصوات" en date du 09/07/2024 relatif à la réalisation du projet " Réhabilitation et confortement des réservoirs Merdjekkir et Rmali - commune de Médéa réparti en deux (02) lots », Qu'à l'issue de l'évaluation des offres le marché a été attribué provisoirement aux soumissionnaires cité ci-dessous.

DESIGNATION DES TRAVAUX	ENTREPRISE ATTRIBUTAITE PROVISoireMENT	NOTE TECH 65/100	MONTANT DE L'OFFRE AVANT VERIFICATION	MONTANT DE L'OFFRE APRES VERIFICATION	DELAIS	OBS
LOT N°01 : Réhabilitation Et Confortement Des Réservoirs Merdjekkir Cuve 4-Commune De Médéa	EURL BOUHANA MOHAMED LI ACHRAL RAY Cité centre ville sec 211 GP 186 local 03 commune Maghnia w Tlemcen, NIF :001713026514948	77.50	49 932 400,00 DA	49 932 400,00 DA	02 Mois	Moins disant
Lot n°02 : Réhabilitation Et Confortement De La Chambre Des Vannes Des Réservoirs Rmali - Commune De Médéa	EURL MENA FORSEN EL RAY cité M'hamdi commune Berroughia NIF : 002126034394324	66	11 068 190,00 DA	11 068 190,00 DA	02 Mois	Moins disant

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Médéa dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première date de publication du présent avis sur la presse nationale ou le BOMOP, conformément à l'article 82 du Décret Présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public. Les soumissionnaires intéressés par les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invité de se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'avis d'attribution provisoire dans la presse nationale.

L'EXPRESS DU 25/07/2024

ANEP : N° 2416024132

DJANET

Plus de 30 millions de DA pour la maintenance des réseaux électriques



Plus de 31 millions de DA ont été investis par la direction locale de la société nationale de distribution d'Électricité et du gaz (Sonelgaz) au terme d'une vaste opération de maintenance prédictive des différents ouvrages, postes de transformateurs et réseaux électriques, à travers la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris lundi auprès des responsables de cette entreprise. Cette opération de maintenance et de rénovation prédictive des lignes aériennes et autres infrastructures électriques soumises à plusieurs aléas climatiques (pluie, vent, érosion) et dégradations, a été lancée en prévision de la période estivale afin de déceler des défauts pouvant entraîner l'indisponibilité des lignes, a déclaré à l'APS, le chargé de la communication de Sonelgaz, Yahia Abbas. Elle a permis également de vérifier le bon fonctionnement de l'ensemble

des réseaux, des équipements et vérifier les défauts et défaillance des lignes de haute et basse tension ainsi que les lignes de raccordement, a-t-il précisé. Au terme de cette opération, plus de 1.284 km linéaires de réseau de distribution électrique (moyenne et basse tension) jugés défectueux ont été réparés ou renouvelés ainsi que 482 postes transformateurs. Cette opération a ciblé plus de 689 km linéaires de moyenne tension et 592 km linéaires de basse tension, a ajouté le même responsable, soulignant que plusieurs équipes ont été déployées sur le terrain pour répertorier les défaillances et procéder aux mesures efficaces permettant de mettre en œuvre des actions allant dans le sens d'augmenter la disponibilité des transformateurs et à rallonger la durée de vie des équipements électriques. Cette maintenance qui vise l'amélioration continue des

performances des équipements, a été également accompagnée, avec le soutien des communes et des agents de la conservation des forêts, par plus de 160 opérations de l'élagage des arbres pour sécuriser les réseaux et autres équipements électriques afin d'éviter les incendies ou la défection des réseaux. La wilaya de Ghardaïa a bénéficié au début de l'année 2024 d'une enveloppe de 334 millions de DA avant de recevoir un investissement supplémentaire de 100 MDA, pour faire face à une forte expansion de la demande en énergie électrique notamment durant la période estivale. La demande croissante en électricité aussi bien de la population que les différents secteurs d'activité économique notamment l'agriculture, a imposé la mise en œuvre d'un programme de renforcement du réseau électrique pour l'année en cours afin de répondre à la tendance haussière

de la demande en énergie électrique notamment en période estivale estimée annuellement à 10%, selon la direction locale de distribution (Sonelgaz). Ces investissements ont permis de réaliser, à travers l'ensemble des localités, un réseau de distribution de 50 km de lignes électriques dont 28 km linéaires de lignes de moyenne tension (MT) et 20 km de basse tension (BT) et l'installation de neuf (9) nouveaux postes de transformateurs afin de renforcer et

sécuriser l'alimentation en énergie électrique de l'ensemble des localités de la wilaya, a fait savoir Abbas. La wilaya de Ghardaïa totalise 137.510 abonnés au réseau électrique soit un taux d'électrification de 99,18% et dispose également de plus de 5.472 km linéaires de réseau électrique (moyenne et basse tension), de 2.985 postes de transformateurs, avec 58 lignes de départ et huit postes sources, selon les données de la Sonelgaz.

ANNABA

Vers l'exportation en 2025 de 10 000 tonnes de feldspath de l'unité d'Ain Barbar

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a révélé, mardi dernier, à Annaba, que l'Algérie parviendra au cours de 2025 à exporter 10.000 tonnes de feldspath produit par la mine d'Ain Barbar dans la commune de Seraidi (Annaba).

Dans une déclaration à la presse après avoir suivi un exposé sur cette unité, Arkab, qui en a présidé l'inauguration en présence des autorités locales, a indiqué que l'Etat «a adopté une stratégie de développement du secteur minier reposant sur la concrétisation de 26 projets de recherche et d'exploration de minerais, dont celui de l'extraction et du traitement de feldspath à Ain Barbar dans la commune de Seraidi avec une capacité annuelle de 90.000 tonnes et l'exportation de 3.000 tonnes courant cette année et de 10.000 tonnes durant 2025». Cette unité première du genre en Algérie dispose de plus de 3 millions de tonnes de réserves qui augmenteront à 6 millions tonnes en leur additionnant les réserves de la mine voisine, a ajouté le ministre en visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Annaba, en assurant que l'Algérie augmentera ses capacités de production annuelle de ce minerai à travers le développement de cette activité minière. Le ministre a affirmé que «ce matériau

exploité dans diverses industries dont celles de la céramique et du verre était importé par l'Algérie qui en produit aujourd'hui d'une manière à couvrir les besoins nationaux, réduisant ainsi la facture des importations et renforçant la position de l'Algérie sur le marché mondial des produits miniers qui constitue une des priorités du président Tebboune, pour bâtir une économie nationale solide».

Le ministre s'est ensuite rendu vers la cité Didouche Mourad dans la commune d'Annaba où il a inspecté le projet de réalisation d'un groupe administratif des filiales de Sonelgaz, dont les travaux touchent à leur fin et qui devra être inauguré le 1er novembre prochain. Cette structure dispose de cinq immeubles administratifs réservés à la gestion des opérations de distribution et de transport du gaz et de l'électricité, aux œuvres sociales et à la médecine de travail, selon les explications données sur site au ministre qui a inauguré deux postes de transformation électrique 60/220 kilovolts et 30/60 kilovolts au pôle urbain Draa Errich dans la commune d'Oued El Aneb. Arkab a déclaré sur place que la mise en service de ces deux postes améliorera le service et réduira la pression sur les autres postes de transformation

électrique, notamment en cette période estivale, relevant que la wilaya d'Annaba a enregistré un grand développement en matière de couverture électrique en disposant de 1.700 mégavars prêts pour la distribution, dont seuls 30 % utilisés ce qui signifie que la wilaya enregistre un excédent en énergie électrique. Sur le site de Naftal Sidi Brahim, dans la com-

mune d'Annaba, le ministre a posé la première pierre des projets de réalisation d'une école de formation à la lutte contre les incendies et du siège de l'unité des affaires sociales et culturelles de la société Naftal et a inspecté le complexe d'engrais phosphatés et azotés de la société Fertial dans la commune d'El Bouni.

JIJEL

Vingt nouveaux établissements pour la prochaine année scolaire

Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Jijel se renforcera au cours de la prochaine année scolaire de 20 nouveaux établissements, apprend-on auprès des services de la wilaya.

La prochaine année scolaire verra notamment la mise en service d'un lycée dans la commune d'Oudjana, de cinq collèges d'enseignement moyen (CEM) à Jijel (2), Taher (2) et El Milia (1) et deux groupes scolaires dans les deux communes de Jijel et Taher, a précisé la même source. Onze groupes scolaires

seront également réceptionnés à El Milia (4), Settara (3), Sidi Maarouf (2) et Djimla (2) en plus de six classes de remplacement dans la commune de Taher, a-t-on fait savoir. Ces projets affichent des taux importants d'avancement des travaux allant de 50 à 100 %, a-t-on indiqué, ajoutant que ces structures permettront de réduire le problème de surcharge des classes dans certains établissements et de rapprocher les établissements de certaines agglomérations.

ORAN

Ouverture de lignes de transport pour desservir les nouvelles zones d'habitation

[La direction des transports d'Oran a décidé d'ouvrir des lignes de transport collectif pour renforcer le transport en commun en direction des nouvelles zones d'habitation de la wilaya, a-t-on appris auprès du directeur des transports, Bensaad Kessar. Selon le même responsable, il a été décidé l'ouverture de trois nouvelles lignes de transport dans les zones Est de la wilaya d'Oran, où de milliers de familles ont été récemment relogées, à savoir le groupement d'habitat Djefefa, dans la commune de Mers El Hadjadj, le centre de la commune de Sidi Benyebka reliant le centre des Communes d'Arzew, Gdyl et Mers El Hadjadj, afin de faciliter le transport des nouveaux habitants entre leurs cités d'habitation et les centres des communes les plus proches. Selon Bensaad,

la direction des transports de la wilaya d'Oran avait pris l'initiative, auparavant, d'ouvrir des lignes de transport en commun reliant le groupement d'habitat Ayayda relevant de la commune de Aïn Bia, le centre de la commune et le centre de la daïra de Bethioua pour renforcer le transport en commun dans la zone, qui a vu le relogement d'un grand nombre de familles, qui vivaient dans des habitations précaires dans les communes d'Oran et d'Es-Senia. Ces lignes ont été renforcées, auparavant, par d'autres assurant des dessertes entre les nouvelles cités d'habitation des communes de Misserghine et Oued Tlelat vers la ville d'Oran, les pôles commerciaux et autres services, de même que l'ouverture de lignes de transport de taxis qui souhaitent investir dans ce domaine.

ALGER

Coup d'envoi d'une caravane nationale de lutte contre la drogue

Le coup d'envoi d'une caravane nationale de lutte contre la drogue, organisée par le Commandement général des Scouts musulmans algériens (SMA), en coordination avec le ministère de la Jeunesse et des Sports et l'Agence nationale des loisirs de la jeunesse (ANALJ), a été donné au village africain de Sidi Fredj (Alger). Le responsable national des relations publiques, des partenariats et des projets au Commandement général des Scouts musulmans algériens, Gherbi Abdelkader, a fait savoir que cette caravane, qui sillonnera 14 wilayas côtières jusqu'au 31 août prochain, permettra à quelque 1200 enfants (garçons et filles) de sensibiliser les jeunes aux dangers des drogues à travers la mise à profit des camps de vacances des SMA, ceux rele-

vant du ministère de la Jeunesse et des Sports et quelques plages. «Cette action s'inscrit dans le cadre d'un programme de coopération entre le ministère de la Jeunesse et des Sports et les Scouts musulmans algériens, notamment dans son volet relatif à la lutte contre les fléaux sociaux chez les jeunes», a fait savoir le sous-directeur de l'animation, de l'écoute et de la lutte contre les fléaux sociaux au ministère, Farid Bouzid, précisant que les cadres des SMA sensibilisent les jeunes sur les moyens de lutter contre ce fléau. Les cadres du ministère et de l'Agence nationale des loisirs de la jeunesse, quant à eux, inciteront les enfants et les jeunes à pratiquer des activités sportives pour préserver leur santé physique et mentale, a-t-il ajouté.

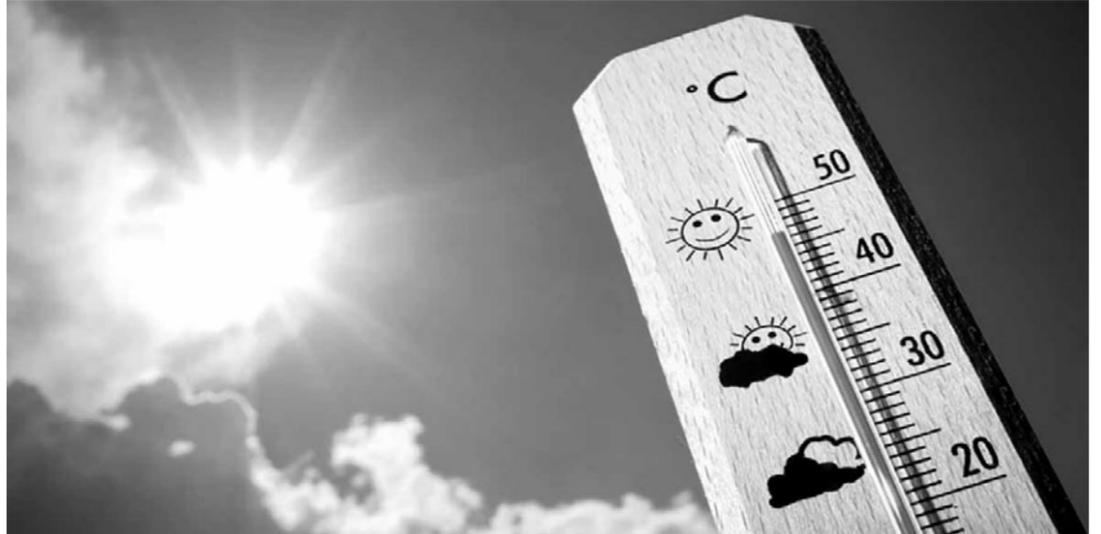
CANICULE

Quelles précautions pour faire du sport en été ?

Les experts de la santé mettent en garde : sport et canicule peuvent entraîner l'hyperthermie d'effort, une hausse de la température corporelle centrale au-delà de 40°C provoquée par une perturbation de la thermorégulation de l'organisme...

En période de canicule, une pratique sportive intense peut représenter un danger pour l'organisme, même si le corps peut s'adapter progressivement à la hausse des températures tant que l'on adopte les bons réflexes. Les experts de santé mettent en garde : sport et chaleur peuvent entraîner l'hyperthermie d'effort, une hausse de la température corporelle centrale au-delà de 40°C provoquée par une perturbation de la thermorégulation de l'organisme. L'hyperthermie d'effort touche en premier lieu les organes «nobles». À savoir le cerveau, le cœur et le foie. La personne touchée va avoir des dérèglements neurologiques entraînant des pertes de connaissance ou des crises d'épilepsie, des processus d'augmentation de la fréquence cardiaque avec des malaises syncopaux et des troubles du rythme ou encore des problèmes d'élimination des déchets métaboliques par le foie qui vont générer une accumulation d'acides néfastes pour tous les organes. Quand l'organisme perd sa capacité à autoréguler sa température, il doit travailler

d'une façon plus intense pour refroidir ses organes internes. Résultat : la pression sanguine baisse et le cœur ne pompe pas du sang d'une manière aussi efficace qu'il devrait. Selon les experts, «il est question de trouver l'équilibre entre notre capacité à réguler notre température corporelle et la température de notre environnement. L'humidité de l'air joue un rôle très important. Ce sont la transpiration et l'évaporation de la sueur qui permettent d'évacuer l'excès de chaleur lors d'un effort physique, or la sueur s'évapore d'autant plus facilement que l'atmosphère est sèche. En revanche, si celle-ci est très humide, l'évaporation sera difficile, voire impossible. La sueur reste sur la peau et ruisselle, et ne permet donc pas d'évacuer la chaleur». Dans les périodes de fortes chaleurs, stopper complètement toute pratique physique n'est pas conseillé, il vaut mieux essayer de l'adapter, en faisant une activité moins intense et plus courte, en veillant à bien s'hydrater et en privilégiant les moments les moins chauds de la journée, notamment tôt le



matin. Des règles particulièrement importantes pour les plus fragiles, comme les personnes âgées. De façon générale, il ne faut pas perdre de vue que le corps est capable de s'adapter aux variations de température, mais il faut lui laisser le temps de le faire et le mettre dans les meilleures conditions pour cela. Il faut y aller progressivement, de façon prudente, raisonnable et sans excès, pour permettre au corps de mieux résister. Les grands écarts de température sont les plus durs à supporter, le corps a besoin de plus de temps pour cela. Selon les experts de santé, certains sports sont à favoriser lors de fortes chaleurs. C'est le cas des sports d'eau, qui

permettent de se rafraîchir. Il faut également éviter les sports à haute intensité. De même, au cours de la pratique, il faut bien surveiller les symptômes d'un coup de chaud : une fatigue intense, des maux de tête, des nausées ou des vomissements, ainsi que la sensation d'une température élevée, comme si l'on avait de la fièvre. Il faut alors immédiatement arrêter l'effort et trouver des moyens pour se refroidir : s'abriter du soleil, se plonger dans de l'eau si cela est possible, bien boire». L'hydratation doit se faire en fonction de sa soif, sauf pour les personnes âgées qui ont justement une moins bonne perception de cette soif. Il faut boire pendant

entraîner des troubles digestifs. Les spécialistes conseillent de «s'hydrater l'activité physique, mais surtout avant et après, car boire beaucoup d'eau durant l'effort peut correctement, au minimum deux gorgées d'eau toutes les demi-heures, voire toutes les cinq minutes lorsqu'il fait chaud. Et puis il existe un moyen très empirique de vérifier son niveau d'hydratation, au niveau de la couleur des urines : si elles sont claires, l'hydratation est suffisante, mais si elles sont foncées, il faut boire davantage, de même il faut veiller à ne pas faire de sport dans les trois heures qui suivent un repas».

Amel B.

UNE ESPÈCE DIFFICILE À OBSERVER

Un renard pâle aperçu pour la première fois dans le Sahara algérien



L'Association algérienne de documentation de la vie sauvage a, récemment, fait une découverte historique en détectant la présence d'un renard pâle en Algérie, connu sous le nom scientifique *Vulpes pallida*.

Une identification qui marque l'ajout d'un atout significatif à la liste des mammifères recensés en Algérie. L'association, spécialisée dans les études sur la faune présente sur le territoire national, a dévoilé une vidéo confirmant la présence de cet animal dans le Grand Sahara algérien. La vidéo, qui a captivé l'intérêt des amoureux de la nature, a été largement diffusée sur les réseaux sociaux. La séquence de quelques secondes immortalise la découverte de l'animal, repéré pour la première fois dans le sud algérien.

L'association algérienne de documentation de la vie sauvage a, par ailleurs, fait part de la confirmation auprès d'experts internationaux, que l'animal observé est bien le *Vulpes pallida*. Une découverte qui souligne l'incroyable diversité écologique en Algérie. Il est à rappeler que le Renard pâle, appartient à la famille des canidés dans le genre *Vulpes*. L'animal aux mœurs nocturnes est l'une des espèces les plus difficiles à observer, en raison de son pelage couleur sable, qui se fond, parfaitement, dans son habitat désertique. En effet, le *Vulpes pallida* vit généralement entre le Soudan, le Mali, le Burkina Faso, le Bénin et le Niger.

Il mesure entre 40 et 50 centimètres, avec une queue touffue, d'un brun rougeâtre avec des pointes noires, de 25 à 30 centimètres.

Et ce, pour un poids de 2 à 3 kg. La découverte du renard pâle intervient quelques jours après celle d'un poisson rare menacé d'extinction dans le Sud algérien. Inscrit depuis 2021 dans la liste rouge des espèces aquatiques en danger et menacées d'extinction, dressée par l'Union internationale de la conservation de la nature UICN, le poisson scientifiquement connu par *Apricaphanius saourensis*, a été quant à lui repéré à El Oued Saoura, à Béchar.

Le repérage de l'animal a été rendu possible par le chercheur et producteur de films documentaires Redouane Tahri. D'ailleurs, ce passionné de la biodiversité a lancé un appel, adressé aux autorités compétentes, pour la mise en place de mesures pour assurer la protection de ce poisson en danger.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

43 morts et 1 908 blessés en une semaine

Quarante-trois (43) personnes sont décédées et 1 908 autres ont été blessées dans 1 502 accidents de la circulation survenus durant la période du 14 au 20 juillet à travers le pays, selon un bilan hebdomadaire rendu public, mardi dernier, par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Timimoune avec 4 morts et 5 blessés, suite à un (1) accident de la circulation, note la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 2123 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (137 incendies), Constantine (132) et Sétif (114), ajoute le communiqué. Durant la même période, 5572 interventions ont été

effectuées par les services de la Protection civile pour le sauvetage de 423 personnes en situation de danger, ainsi que 4877 opérations d'assistance diverses.

DIX BLESSÉS DANS UNE VIOLENTE COLLISION ENTRE DEUX VÉHICULES À ANNABA

Dix personnes ont été blessées, dans la nuit de mardi à mercredi, dans un accident de la circulation suite à une violente collision entre deux véhicules de tourisme sur la route nationale N°16, dans la wilaya d'Annaba. Selon la direction générale de la Protection civile (DGPC), le sinistre qui s'est

produit sur l'axe El-Bouni-Annaba, a fait dix victimes, dont trois grièvement blessées. Secourus sur les lieux par les éléments de la Protection civile, les victimes ont été transférées vers l'hôpital local, alors qu'une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de ce sinistre.

BMS

La tendance caniculaire se poursuit en Algérie

annoncé, hier, l'Office national météorologique dans un Bulletin météo spécial (BMS), affirmant que cette tendance caniculaire touche sept wilayas, dont Bechar, Béni Abbes, Bordj Badji Mokhtar, Tindouf, Adrar,

In Salah et Timimoune. Aussi, des températures maximales oscillant entre 30 et 38°C seront observées sur les régions côtières et entre 31 et 41°C sur les régions intérieures. La vigilance est de mise!

GHAZA

Plus de 80% du territoire déclaré zone interdite

Plus de 80% de la bande de Ghaza fait l'objet d'un ordre d'évacuation ou est désignée comme «zone interdite» par l'armée d'occupation sioniste, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA)...

Le dernier ordre d'évacuation massive de l'armée sioniste couvre environ 8,7 km² de territoire et réduit la «zone humanitaire» d'al-Mawassi de 15% par rapport à sa taille initiale, a précisé l'agence onusienne. Depuis lundi dernier, des milliers de personnes à Ghaza, fuyant les chars et les avions de l'armée sioniste, ont entamé un nouveau cycle de déplacement, en s'exilant vers Deir el-Balah et l'ouest de Khan Younes, après le nouvel ordre d'évacuation de cette armée. «La situation est impossible. Le cycle de la peur et du déplacement dure depuis trop longtemps. Tout le monde est épuisé», a décrit pour sa part sur le réseau social X, l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA). «La question qui hante Ghaza : Où vais-je aller ?», a poursuivi l'agence onusienne, relevant que des familles sont encore contraintes de fuir. L'UNRWA a ainsi partagé sur X, des images de scènes chaotiques à Khan Younés. Une situation vécue maintes fois dans l'encla-

ve palestinienne, avec notamment des images dans lesquelles on voit des enfants pleurer et des parents fuir dans tous les sens. «Les nouveaux ordres d'évacuation sont synonymes de nouvelles souffrances et de nouveaux déplacements», a insisté l'UNRWA, ajoutant que les habitants de Ghaza sont épuisés et vivent dans des conditions inhumaines et sans aucune sécurité. Sur le terrain, les personnes fuyant Khan Younés semblent se diriger vers les zones déjà surpeuplées de Deir el-Balah et de l'ouest de Khan Younés. Ces deux zones disposent d'un nombre limité d'abris et de services et peuvent à peine accueillir l'afflux supplémentaire de personnes déplacées. Les familles ont dû emballer ce qu'il restait de leurs biens et fuir, au milieu des bombardements et sans aucun endroit sûr où aller.

L'OMS alerte sur les risques d'épidémies

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré, être «très



inquiète» face à de possibles épidémies dans la bande de Gaza, où l'immense majorité des 2,4 millions d'habitants de Gaza ont été contraints de se déplacer, souvent à plusieurs reprises, depuis le début du conflit. Israël a mené des frappes dans le sud de l'enclave, où des milliers de personnes ont fui dans la panique, au moment où le Hamas a conclu à Pékin avec d'autres groupes palestiniens un accord en vue de l'après-guerre. L'Organisation mondiale de la

santé (OMS) craint de possibles épidémies dans la bande de Gaza, en particulier après avoir isolé dans des échantillons d'eaux usées le poliovirus de type 2 dérivé d'une souche vaccinale. «Il ne s'agit pas seulement de la polio. Il pourrait y avoir d'autres épidémies de maladies transmissibles qui pourraient survenir», a déclaré le docteur Ayadil Saparbekov, chef d'équipe à l'OMS pour les urgences sanitaires dans les territoires palestiniens, en visio-

conférence. Il rappelle qu'il y a déjà «jusqu'à 14.000 personnes qui pourraient» avoir besoin d'une évacuation médicale hors de la bande de Gaza. Le ministère de la santé de la bande de Gaza, administrée par le Hamas, annonce 39.090 personnes ont perdu la vie depuis le début du conflit dans l'enclave palestinienne assiégée, majoritairement des civils-un bilan qui n'a pas pu être vérifié de source indépendante.

R.I.

CORÉE DU NORD

Des ballons de déchets envoyés par Pyongyang atterrissent au siège de la présidence sud-coréenne

Des ballons lestés de déchets envoyés par la Corée du Nord ont touché hier, le complexe présidentiel sud-coréen, ont indiqué des responsables de la sécurité qui ont mobilisé des équipes d'intervention chimique.

C'est la première fois que le siège de la présidence sud-coréenne, situé dans le centre de Séoul et protégé par des dizaines de soldats et une zone d'exclusion aérienne, est directement touché par l'un des milliers de ballons-poubelles lancés par Pyongyang depuis le mois de mai dans le cadre d'une guerre de propagande entre les deux pays.

«L'équipe d'intervention en cas de guerre chimique, biologique et radiologique a récupéré les ballons-poubelles en toute sécurité», a déclaré le service de sécurité de la présidence. «Après enquête, les résultats ont confirmé qu'il n'y avait pas de danger ou de contamination de l'objet», a-t-il ajouté. L'état-major interarmées sud-coréen avait averti d'un nouveau lancer de ballons nord-coréen et les autorités de Séoul avaient lancé une alerte hier matin. «Si vous trouvez des ballons tombés au sol, ne les tou-

chez pas et signalez-les à l'unité militaire ou au poste de police le plus proche», avaient-elles prévenu.

C'est le dixième lancer de ballons effectué par la Corée du Nord vers le Sud cette année, ce que le pays reclus présente comme des représailles aux envois de ballons chargés de propagande anti-régime par des militants sud-coréens. En réponse, la Corée du Sud a repris ce dimanche la diffusion de propagande "à grande échelle" par des haut-parleurs le long de la frontière, à l'intention du Nord. Séoul a également suspendu totalement un accord militaire visant à réduire les tensions et a repris les exercices de tir à balles réelles sur les îles frontalières et près de la zone démilitarisée qui divise la péninsule coréenne. Les deux Corées restent techniquement en guerre car la guerre qui les a opposées de 1950 à 1953 s'est terminée par un armistice et non par un traité de paix. La diffusion de propagande exaspère Pyongyang, qui a déjà menacé de lancer des attaques d'artillerie contre les haut-parleurs de Séoul.

USA

Kamala Harris devance Donald Trump dans un sondage

La vice-présidente Kamala Harris devance légèrement son rival Donald Trump dans un sondage publié mardi aux États-Unis, l'un des premiers réalisés depuis que le président américain Joe Biden s'est retiré de la course à la Maison-Blanche. Kamala Harris dépasse Donald Trump de deux points, à 44 % d'intentions de vote contre 42 %, selon un sondage Reuters/Ipsos, réalisé dans les deux jours suivant l'annonce du retrait de Joe Biden, qui soutient publiquement sa vice-présidente comme candidate démocrate au Bureau ovale. La semaine dernière, ils étaient à égalité, à 44 %, dans une enquête réalisée par le même institut. La démocrate semble bénéficier d'un léger enthousiasme, alors qu'elle engrange les sou-

tiens au sein de son parti et les dons. Assez pour contrarier la dynamique positive dont profitait Donald Trump, après la tentative d'assassinat dont il a été victime et la convention républicaine où son parti s'est affiché plus uni que jamais derrière lui. Mais la course reste serrée : un autre sondage PBS News/NPR/Marist réalisé lundi la donne 1 point derrière Donald Trump, à 45 % contre 46 %. En tenant compte d'éventuels candidats tiers ou indépendants, Trump et Harris sont à égalité à 42 % dans cette enquête. Ces deux enquêtes, parmi les premières depuis le retrait de Joe Biden, sont à relativiser : dans un sens comme dans l'autre, l'avantage qu'elles dessinent reste dans la marge d'erreur.

MALI

L'armée reprend le contrôle d'In-Afarak

L'armée malienne a annoncé avoir repris le 22 juillet le contrôle de la ville d'In-Afarak, dans la région de Kidal. À Dembo, 25 personnes au moins ont trouvé la mort le 21 juillet dans une attaque qui n'a pas été revendiquée mais qui pourrait être due à une organisation terroriste proche d'Al-Qaïda. L'armée malienne a indiqué le 22 juillet avoir pris le contrôle d'un important carrefour commercial dans la région de Kidal. La ville d'In-Afarak, située à environ 122 kilomètres de Tessalit au nord-est du pays et haut-lieu de trafics, est un centre stratégique pour le ravitaillement de Tombouctou et de Gao. Selon un communiqué de l'état-major malien, In-Afarak a été reprise alors que cette localité était aux mains de groupes rebelles depuis 12 ans. C'est avec une «importante colonne de véhicules militaires lourdement armés, dont des blindés, que les soldats maliens ont fait leur entrée dans In-Afarak», précise le site d'information Actuniger. Les groupes rebelles auraient ainsi pris la fuite sans combattre et se seraient repliés à une dizaine de kilomètres. Un an après la chute de Kidal, occupée par la rébellion touareg de 2012 à 2023, c'est donc une autre ville qui revient dans le giron de Bamako. Plus au sud, dans le centre du pays, des exactions sont signalées depuis plusieurs jours. Un groupe terroriste a attaqué des villageois, dont la plupart travaillaient sur leurs terres agricoles à Dembo, un petit village du centre du Mali à proximité de la frontière avec le Burkina Faso. En tout, 25 personnes ont été tuées, mais aucune revendication n'a été faite. Des sources

locales attribueraient ces faits au Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, lié à Al-Qaïda, très actif dans de nombreux villages du secteur. Parmi les victimes se trouvent aussi quatre chasseurs dozos qui ont tenté de défendre les habitants des attaques terroristes. Le 21 juillet, un autre village de la région, Sogou Dorkoum, a été attaqué, mais aucune victime n'a été recensée. En revanche des pillages ont eu lieu, notamment d'animaux. Le 19 juillet, c'est le village de Deguessagou qui avait subi une attaque lors de laquelle deux chasseurs dozos qui surveillaient les champs avaient été tués. Le 16 juillet, les villages de Bagourou et Yabatalou avaient également été attaqués et des pillages avaient été perpétrés. Le mois de juillet est celui des semis dans la région de Mopti au Mali et les assaillants profitent de la dispersion des populations locales dans les champs pour les attaquer. Au début du mois, 21 villageois avaient été tués à Djiguibombo au cours d'une attaque attribuée au Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans à l'occasion d'un mariage. L'organisation terroriste s'attaque aux communes qui ont refusé de conclure des accords avec elle. Les groupes terroristes maliens mènent ainsi des offensives depuis plusieurs semaines dans le centre du pays en priviliant des attaques contre des villages isolés et les forces de sécurité. Par ailleurs, depuis le mois de janvier, l'accord de paix dit «Accord d'Alger» de 2015 conclu avec les rebelles touaregs actifs dans le nord du pays a pris fin, aggravant la situation sécuritaire du pays.

JO DE PARIS 2024

Les athlètes algériens devraient compter sur les encouragements de la diaspora

Les encouragements du public issu de la diaspora algérienne pourraient avoir un impact positif sur les résultats des athlètes.

Imène Khelif souhaite, en l'occurrence, leur présence et leur soutien au cours de ses combats. Le rêve de tout algérien est que l'Algérie décroche au moins une médaille d'or aux jeux olympiques de Paris qui seront ouverts ce vendredi. La particularité de la participation algérienne cette fois-ci est que l'Algérie a de fortes chances de remporter au moins une médaille d'or avec les Kaylia Nemour et Sedjati et Imène Khelif. D'abord, la jeune gymnaste a dominé ses adversaires en coupe du monde et a montré qu'elle était la meilleure aux barres asymétriques. Il faut espérer qu'elle soit dans sa forme optimale, qu'elle dispose de toutes ces ressources psychologiques et qu'elle évite les blessures le jour J. Ensuite, Djamel Sedjati,



reste également l'une de nos meilleures chances de remporter une médaille d'or. Il vient de réaliser la meilleure performance mondiale au 800 mètres. Il aura à ses côtés Slimane Moula et Ali Gouaned qui sont aussi de potentiels médaillés à Paris avec cette possibilité de faire une course d'équipe pour faire gagner à Djamel Sedjati le 800 mètres. Puis, l'autre espoir de médaille d'or est Imène Khelif. Dans sa catégo-

rie, elle est l'une des meilleures. Mais que la boxe remporte une seule médaille, ce serait déjà un exploit. Car depuis 2000, soit 24 ans, aucun boxeur Algérien n'a remporté une médaille aux jeux olympiques. La dernière le fut par Allalou à Sydney en 2000. Mais entre le rêve et la réalité consistant à décrocher des médailles, il y a tout un fossé. D'abord, l'adversité sera rude car il s'agira d'affronter les

meilleurs dans leurs disciplines. Les jeux olympiques sont la plus haute compétition dans le monde. Le niveau est très élevé avec la présence de la crème des athlètes. Il faut aussi tenir compte de facteurs tels que l'arbitrage, le tirage au sort et la forme au jour J. Ce qui peut contrarier les ambitions algériennes. Mais un facteur pourrait favoriser des résultats répondant aux attentes du peuple algérien, à savoir la

préparation des 46 athlètes qualifiés aux jeux olympiques. En effet, l'Etat n'a pas lésiné sur les moyens financiers pour mettre cette élite sportive dans les meilleures conditions avec plusieurs stages à l'étranger. De quoi assurer de meilleurs résultats que lors des dernières olympiades qui furent un fiasco : aucune médaille remportée. L'autre facteur favorable pourrait être les encouragements de la diaspora algérienne. Imène Khelif dans une déclaration à la presse a souhaité la présence du public algérien issu de la diaspora lors de ses combats. Une source d'émulation, de motivation supplémentaire qui peut transcender nos athlètes. Que les salles de boxe ou de Gymnastique, que dans le stade olympique, de fervents Algériens encouragent nos athlètes. Cela pourrait avoir un impact positif sur leurs résultats. La diaspora algérienne sera-t-elle au rendez-vous ? Il est presque sûr qu'elle répondra à cet appel.

Khaled Remouche

GYMNASTIQUE

Kaylia Nemour, la grande favorite aux barres asymétriques

La jeune gymnaste algérienne Kaylia Nemour (17 ans), nouvelle star mondiale de la discipline et l'une des meilleures de sa génération, notamment aux barres asymétriques, compte bien offrir à l'Algérie sa première médaille à l'occasion des Jeux olympiques de Paris.

La pépite algérienne qui a réussi à décrocher quatre médailles d'or aux épreuves de la Coupe du monde 2024, rêve de hisser haut le drapeau national en terre parisienne en décrochant une médaille olympique, d'autant plus qu'elle sera soutenue par un grand nombre

de fans algériens présents sur place. «Je suis évidemment heureuse de représenter mon pays, l'Algérie, dans un rendez-vous aussi prestigieux, que sont les JO. J'ai déjà remporté des titres aux différents championnats mondiaux, ce qui va me booster pour la suite, pour d'autres performances, pourquoi pas aux Jeux de Paris-2024», avait indiqué Kaylia, dans ses différentes déclarations. Kaylia Nemour empile fièrement des titres depuis près d'un an : championne d'Afrique à Pretoria, vice-championne du monde aux barres asymétriques à

Anvers, quatre médailles d'or en Coupe du monde à Bakou (barres asymétriques), Cottbus (barres asymétriques) et Doha (barres asymétriques et sol) cette année, pour ne citer que les plus beaux.

Grande espoir de la gymnastique algérienne, la jeune Nemour est surtout devenue l'une des toutes meilleures du globe aux barres asymétriques, lui permettant sans prétention de viser la médaille d'or sur ces agrès à Paris 2024. Le mouvement global de l'Algérienne est d'une telle richesse technique qu'il donne l'impression qu'elle vole entre les barres. Lors des Jeux olympiques, les gymnastes dames concourent dans le concours général (le Sol, la poutre, le saut de cheval et les barres asymé-

triques), et la jeune algérienne a démontré à travers les différentes compétitions internationales auxquelles elle a pris part, qu'elle maîtrise les quatre agrès, mais c'est aux barres asymétriques qu'elle excelle et virevolte. «Kaylia a du caractère et de l'ambition. Elle a une motricité facile et aussi une facilité acrobatique. Elle a pour conviction d'avoir l'or des barres à Paris. Je ne m'inquiète pas trop sur sa motivation, elle est bien engagée (...) c'est une battante. Elle sait qu'il faut rester très concentrée, elle est consciente aussi que tout le monde est derrière elle, à commencer par son entourage le plus proche», a indiqué son entraîneur Marc Chirilenco au club français Avoine Beaumont Gymnastique.

HALTÉROPHILIE

Walid Bidani rêve d'un podium olympique

L'athlète Walid Bidani, seul haltérophile algérien présent aux Jeux olympiques de Paris (28 juillet-11 août 2024), rêve de réussir un podium olympique, à l'occasion de la 33e édition des JO, en dépit de la concurrence qui s'annonce rude, dans ce sport de force par excellence. Pour peaufiner sa préparation en vue du rendez-vous parisien, Bidani (+102kg) se trouve depuis le 23 juin dernier à l'hôtel sportif Gloria de Turquie jusqu'au 4 août prochain, où tous les meilleurs haltérophiles, qualifiés aux JO-2024, sont également sur place compte tenu des commodités que l'endroit propose pour les besoins du haut niveau. «Notre athlète, sous la conduite de son entraîneur Mohamed Benmiloud, se prépare sereinement en Turquie et dans de très bonnes conditions. Il est très concentré et animé d'une volonté de bien faire, et surtout l'envie de réussir et laisser son empreinte dans ces jeux olympiques», a déclaré à l'APS, le directeur technique national (DTN) de la fédération algérienne d'haltérophilie, Mohamed Bouabech. A Paris, Bidani connaît déjà ses concurrents pour le podium, à l'image du Géorgien Lasha Talakhadze, de Minasyan Go

Tigran (naturalisé Bahreïni), de l'Arménien Lalayan Varazdat et de l'Iranien Ali Daoud, entre autres, des athlètes qui se connaissent très bien pour avoir pris part ensemble à des compétitions internationales. «Dans cette catégorie de poids des Super-lourds, la consécration va se jouer sur de petits détails, et la forme de l'athlète le jour J déterminera ses résultats. Pour notre athlète, l'espoir d'une belle prestation est permis. Bidani possède le potentiel et la volonté pour se distinguer», a affirmé le DTN. Pour rappel, l'athlète algérien avait raté les derniers JO à Tokyo, pour avoir été testé positif au Covid-19, quelques jours avant le début des joutes, alors qu'il était en stage pré-compétitif en Turquie. Il faisait partie des sérieux prétendants pour une médaille à Tokyo dans la catégorie des +109 kg. «Son forfait de dernière minute aux JO de Tokyo lui est resté en travers de la gorge, et pour cette raison, il compte bien saisir sa chance à Paris, pour pourquoi pas devenir le premier haltérophile algérien à décrocher une médaille olympique. Une certitude, Bidani partira aux JO-2024, déterminé et avec un bon moral», a assuré le DTN.

JO-2024

Sedjati, figure de proue de l'athlétisme algérien

Le demi-fondiste Djamel Sedjati sera probablement la figure de proue de l'athlétisme algérien aux Jeux olympiques d'été, prévus du 26 juillet au 11 août à Paris, car se présentant statistiquement comme l'athlète ayant le plus de chances de décrocher l'or sur le 800 mètres. Certes, la Direction technique nationale a assuré que l'ensemble des représentants algériens à Paris se sont bien préparés pour l'événement, en ayant tous un podium olympique en ligne de mire, mais concrètement, c'est Sedjati qui semble être le mieux placé pour atteindre cet objectif. Avec un chrono de 1:41.46, réalisé dernièrement à Monaco, le natif de Tiaret était entré dans l'histoire, en devenant le troisième athlète le plus rapide sur cette distance. Et sur sa lancée, il espère briller encore une fois à Paris, en décrochant l'or olympique. A suivre également le parcours des athlètes : Oussama Khennoussi (Disque) et Zahra Tatar (Marteau). Les deux pensionnaires du CR Belouizdad ont considérablement amélioré leurs

marques au cours des derniers mois, faisant qu'il faudra également compter avec eux pour atteindre la finale olympique, qui constitue déjà une grande performance dans des épreuves très techniques. Yasser Mohamed Tahar Triki devrait avoir son mot à dire au triple saut, lui qui a fait l'impasse sur plusieurs meetings cette année, y compris la Ligue de Diamant, pour se consacrer uniquement à la préparation des JO 2024. Le Constantinois de 27 ans avait terminé cinquième aux Jeux olympiques de Tokyo, et il espère faire mieux à Paris, en décrochant un podium dans sa spécialité de prédilection. Les autres représentants algériens à Paris sont Slimane Moula (800 m), Mohamed-Ali Gouaned (800 m), Amine Bouanani (110m/haies), et Billel Tabti (3000m/steeple). Moula qui demeure l'un des meilleurs au monde sur le 800m, possède les qualités pour prétendre à un podium olympique à Paris, à condition qu'il soit dans une forme maximale le jour J.

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DEMAIN DES JO DE PARIS

Tout ce que l'on sait du spectacle hors norme qui défilera sur la Seine

Après 10 ans d'attente, les Jeux Olympiques de Paris débutent officiellement demain, avec une cérémonie d'ouverture sur la Seine à partir de 19h30. 3 h 45 de spectacle et le monde entier tourné vers les athlètes qui défilent sur des bateaux...

Aux manettes de la cérémonie, le metteur en scène Thomas Jolly, qui s'est entouré de la romancière Leïla Slimani ou encore de la scénariste de «Dix pour cent», Fanny Herrero. L'artiste a voulu casser les codes en entremêlant la partie délégation, la partie protocole et la partie artistique, comme il l'explique à Vogue. 12 tableaux artistiques ont été créés, le long des 6 km du parcours.

Les 6.000 à 7.000 athlètes qui participeront à la cérémonie d'ouverture, sur 10.500 présents aux JO, seront répartis sur 85 bateaux. Les 206 délégations ainsi que l'équipe olympique des réfugiés formée par le CIO défilent par ordre alphabétique, à deux exceptions près. C'est le bateau grec qui devrait ouvrir la voie comme le veut la

tradition, puisqu'il s'agit de la nation fondatrice des jeux. Les 571 athlètes de la délégation française devraient eux fermer la marche, la France étant le pays hôte. La parade fluviale se fera d'est en ouest, au départ du pont d'Austerlitz. Le trajet de 6 km ira jusqu'au pont d'Iéna, dans le secteur de l'esplanade du Trocadéro, en face de la tour Eiffel.

Les bateaux passeront donc devant de nombreux monuments emblématiques de Paris : Notre-Dame de Paris, Le Louvre, le Pont Neuf, le Grand Palais et la Dame de fer. Ce trajet d'ampleur, et autour duquel se massaient les centaines de milliers de spectateurs attendus, explique pourquoi de nombreuses perturbations sont prévues dans les transports en commun.



LE SPECTACLE, UN SECRET BIEN GARDÉ

On en sait peu sur les 12 tableaux artistiques conçus par Thomas Jolly, même si des vidéos de répétitions des 3.000 danseurs mobilisés ont commencé à être publiées sur les réseaux sociaux ces dernières heures, comme vous pouvez le voir ci-dessous.

Certains d'entre eux ont d'ailleurs refusé de participer à ces répétitions, dénonçant des «inégalités de traitement» entre les artistes. Chaque bateau

transportant des athlètes devrait faire le trajet jusqu'au pont d'Iéna en 42 minutes, à une vitesse prévue de 9 km/h. La délégation française devrait donc y arriver à 21 h 47, selon RMC Sport. Cette organisation millimétrée est dédiée à ne pas bouleverser les 12 tableaux prévus. Sur certains ponts et passages le long de la parade, seront installés des artistes et des animations. Un funambule traversera par exemple la Seine entre le grand magasin La Samaritaine et la rive gauche.

Un tableau autour de La Joconde est également prévu. On sait aussi que le spectacle aura lieu dans les airs, puisque l'espace aérien de la capitale sera bouclé durant 6 heures, et la patrouille de France présente.

La lumière sera en outre au centre de la cérémonie, ce qu'a confirmé Thomas Jolly.

En revanche, on ne sait toujours pas qui sera le dernier porteur de la flamme olympique, et devrait allumer la vasque olympique au jardin des Tuileries. Depuis peu un ballon à gaz est présent dans le jardin, et pourrait faire penser que la flamme sera au cœur d'un spectacle aérien. Impossible non plus de connaître les chanteuses et chanteurs qui seront de la partie, alors que les spéculations vont bon train, de Céline Dion à Aya Nakamura, en passant par Lady Gaga. Cette dernière a été aperçue à Paris ces derniers jours, et des photos d'un piano flottant dédié à de possibles répétitions ont même circulé sur les réseaux sociaux.

Début avec le football et le rugby à sept

Les Jeux olympiques de 2024 ont débuté, avec les premiers matchs de football et de rugby à sept, deux jours avant la cérémonie officielle prévue demain. Il est énorme puisque Paris 2024 a déjà établi un record en vendant 8,6 millions de billets, le plus grand nombre jamais enregistré. Les événements d'ouverture comprennent deux matchs de football à 15:00 : L'Argentine contre le Maroc à Saint-Étienne pour le groupe B, et l'Ouzbékistan contre l'Espagne à Paris pour le groupe C.

Australia-Samoa ouvrira la compétition de rugby à sept à Paris une demi-heure plus tard, à 15:30.

Voici le programme complet de la journée de mercredi :

- Football, phase de groupes
- Argentine - Maroc (15h00, Saint-Étienne)
- Ouzbékistan-Espagne (15h00, Paris)
- Guinée - Nouvelle-Zélande (17h00, Nice)
- Égypte - République dominicaine (17:00, Nantes)
- Irak-Ukraine (19h00, Lyon)
- Japon-Paraguay (19h00, Bordeaux)
- France-États-Unis (21h00, Marseille)

- Mali-Israël (21h00, Paris)
- Rugby à 7, poule masculine
- Australie-Samoa (15:30 CET, Paris)
- Argentine-Kenya (16:00, Paris)
- France-USA (16:30, Paris)
- Fidji-Uruguay (17:00, Paris)
- Irlande-Afrique du Sud (17:30, Paris)
- Nouvelle-Zélande-Japon (18:00, Paris)
- Australie-Kenya (19:00, Paris)
- Argentine-Samoa (19:30, Paris)
- France-Uruguay (20:00, Paris)
- Fidji - États-Unis (20:30, Paris)

FOOTBALL

La République dominicaine fait ses débuts olympiques contre l'Égypte

Les supporters de la République dominicaine n'auront pas l'occasion de voir la puissante équipe de baseball du pays aux Jeux olympiques de Paris, car ce sport n'a pas été retenu pour les Jeux de 2024. Mais l'équipe dominicaine de football masculin la remplace. Les débuts de la nation caribéenne sont soutenus par une équipe composée de plusieurs

joueurs ayant évolué dans des ligues européennes.

La plupart d'entre eux représenteront leur pays pour la première fois en France. «J'ai la chance de représenter mes racines, et c'est ce que j'ai dans le sang» a déclaré Oscar Ureña, né en Espagne de parents dominicains. L'équipe dominicaine, connue sous le nom de Sedofútbol, a engagé l'Espagnol Ibai Gomez en février dernier. Gomez, qui a joué pour neuf équipes professionnelles, dont l'Athletic Bilbao et Alavés, a pris sa retraite en novembre 2022 et a commencé sa carrière d'entraîneur avec Santutxu en Espagne il y a un an.

RUGBY À 7

Les Fidji en quête d'une troisième médaille d'or consécutive

La France entame sa campagne de médailles en rugby à sept en affrontant les États-Unis dans son premier match de la poule B. Le Stade de France sera plein à craquer et la plupart des regards

seront tournés vers la star Antoine Dupont lorsque les Français donneront le coup d'envoi du troisième match d'un tournoi masculin de trois jours. Il en sera de même le deuxième jour, lorsque les Français rencontreront les Fidji, doubles champions olympiques, la force la plus redoutable dans le format condensé du rugby à sept.

Les Américains affronteront la France et les Fidji mercredi, ce qui leur donnera un aperçu unique des deux favoris du titre. Quand nous nous retrouvons dans cet environnement, à part peut-être 14 joueurs, plus ou moins 50 amis et familles qui viennent nous soutenir, le personnel et les gens qui regardent à la télévision, nous savons que ce sera nous contre 69.000 personnes, a déclaré le capitaine américain Kevon Williams. Avec l'arrivée dans ses rangs de la star incontestée du jeu à 15, la France a atteint son apogée dans le format du rugby à sept en 2024. Dupont a aidé les Français à se qualifier pour les World Series pour la première fois depuis 19 ans, puis a couronné le tout par une victoire lors de la finale des World Series à Madrid.

FUTUR MONDIAL DES CLUBS

Le syndicat des joueurs contre le calendrier de la FIFA

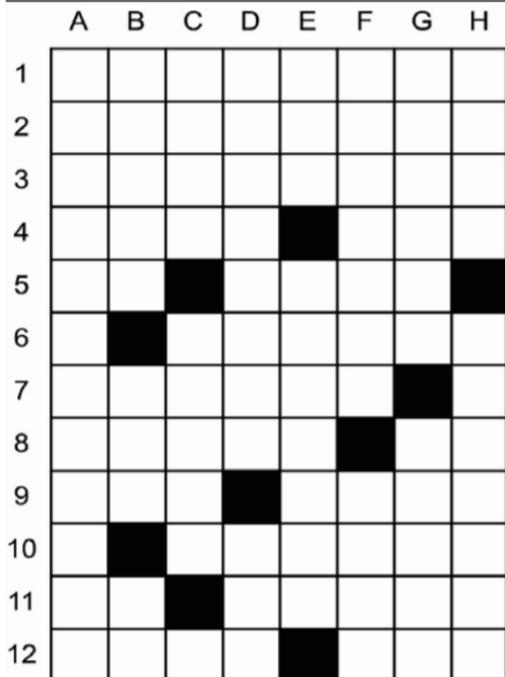
Le syndicat des joueurs de football et l'association des différentes ligues européennes veulent saisir la Commission pour une requête contre la FIFA et son calendrier trop chargé, ont-elles annoncé mardi dernier, un communiqué conjoint. Depuis plusieurs années, ligues nationales et syndicats de joueurs demandent à la Fifa de mettre en place une procédure claire, transparente et non-discriminatoire concernant le calendrier international, est-il écrit dans le communiqué de Fifpro Europe et European Leagues, ajoutant que «malheureusement, la Fifa a systématiquement refusé d'inclure les ligues et les syndicats dans son processus de décision. Le calendrier international est

désormais au-delà de la saturation, il est devenu intenable pour les ligues nationales et dangereux pour la santé des joueurs», est-il ajouté dans le communiqué. La FIFA a invariablement favorisé ses propres compétitions et intérêts commerciaux, ont encore regretté la Fifpro Europe et l'association des ligues, visant notamment le futur Mondial des clubs à 32 équipes, nouvelle compétition organisée à l'été 2025 aux États-Unis. Ces institutions ne peuvent accepter que les règlements mondiaux soient décidés de manière unilatérale. Dans leur requête auprès de la Commission, elles entendent expliquer que la Fifa enfreint le droit de la concurrence européenne et constitue (...) un abus de position domi-

nante. Cette plainte vient s'ajouter aux actions distinctes intentées par d'autres organismes, syndicats ou ligues, est-il rappelé dans le communiqué. Les syndicats de joueurs en France (UNFP), Angleterre (PFA) et Italie (AIC) ont par exemple attaqué en juin la Fifa devant un tribunal de commerce de Bruxelles. De son côté, la FIFA a répliqué sur le réseau social X que le calendrier a été approuvé à l'unanimité lors d'un conseil où siégeaient des représentants du football européen. Certaines ligues en Europe-mêmes organisatrices et régulatrices de compétitions agissent au nom d'intérêts commerciaux, hypocritement et sans considération pour le reste du monde, est-il écrit dans le communiqué

de la FIFA. «Ces ligues préfèrent apparemment un calendrier rempli de matches amicaux et de tournées estivales, qui impliquent toujours plus de déplacements», ajoute le gouvernement mondial du football. La semaine dernière la Fifa avait publié une étude du CIES (Centre international d'études du sport) expliquant que «les clubs ne disputent pas plus de matches par saison, ce qui va à l'encontre de la croyance d'un calendrier (...) de plus en plus chargé». De 2012 à 2024, «le nombre moyen de rencontres par club et par saison est resté stable juste au-dessus de 40. Seulement 5% des équipes disputent en moyenne plus de 60 matches par saison (matches amicaux non-inclus)».

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Mets au goût d'olives.
- B. Parfum de marinade. Il fait la fermeture. En face, mais au centre.
- C. Alla sur l'onde. Garniture de couette.
- D. Arrivera sur une nappe. Politesse en fin de repas.
- E. Placé. Il travaille pour des prunes.
- F. Colorations des tissus. On a beau jeu de les gagner.
- G. Jeux d'osselets. Collection de vêtements.
- H. Vieille école de philosophie. Cachées.

HORIZONTALEMENT

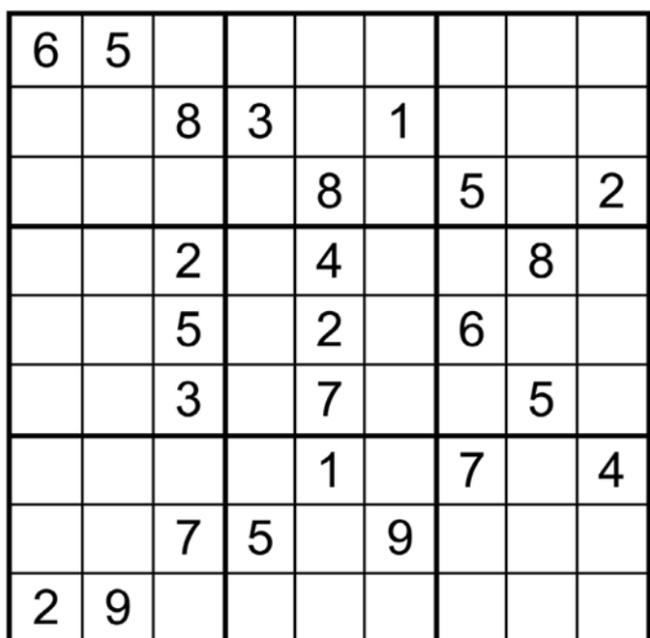
- 1. Il se nourrit aux dépens d'autrui.
- 2. Froid et peut-être même glacé.
- 3. On le reçoit deux fois par an.
- 4. Étoile sur toile. Cap à tenir.
- 5. Il en faut plusieurs pour déchaîner les rires. Tel un certain oiseau.
- 6. À lire en condensé.
- 7. Passés au bleu.
- 8. Lit au salon. Ils collectent des tuyaux.
- 9. Arbre tropical au bois apprécié. Vieux chef de tribu.
- 10. Ancien navire grec.
- 11. Il faisait cligner des yeux ceux qui l'aimaient. Port antique.
- 12. Frais de bouche. Pas pour tous.

LES MOTS FLÉCHÉS

TROP HARDIS	ABRI RUDIMENTAIRE	TAXES INCLUSES	IL FAIT LE POIDS	ISOLÉE	PARTICULIÈREMENT CHER
CHARMEUSE	AVAIRES, DÉGÂTS	ESPACE PARSEMÉ D'ÉTOILES	PEU COMMODE	C'EST ÇA	ON Y MET DU POISSON EN BOÎTE
ATTENTIVE AUX DÉTAILS					
CLAIRE ET PRÉCISE			MONNAIE DES ÉTATS-UNIS		
CONCRÈTE				QUI NE SENT PLUS LE RENFERMÉ	
C'EST LE 83					À PAYER
DEUX À ROME					DEUX FOIS CINQ
EXPERT					
TERMINAISON DE VERBE					SPÉCIALITÉ VIET-NAMIENNE
MONTRA DU CRAN					PETITE ÉTENDUE D'EAU STAGNANTE
		TELLEMENT	COMME LE CALCUL DE TÊTE	TOUT ROUGES DE COLÈRE	DIEU SOLAIRE
		ATTRIBUT DE PAON			CHEMIN DE MARCHEURS
ON DIT QU'ELLE FAIT LA FORCE	EM-PRÉINTE LAISSÉE			NE PAS RESTER INACTIF	
	FILLE FAMILIÈRE				
			IRISÉE		
			MESURE AGRAIRE		
ACARIEN ESTIVAL				UN SYMBOLE POUR PASCAL	
HIDALGO À PARIS					
			ELLE LAMINE LE GRUYÈRE		
CARTE POUR FAIRE UN CARRÉ		CRIAS TEL L'AGNEAU			



SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ACARIATRE ACIER APLANI ARRIVEE ARTILLEUR CALME CECI CELERI DATER
 ENFERMER EPEE FARCI HIEMAL ILET IRISE PARIER PEON PETUNIA PIGE
 RAPHIA REPARE REPTILE SUPPLEER TARTARIN TOLERANCE TROT TUILEAU UNIEME
 VERRE

R	T	R	O	T	A	U	L	R	C	E	A
U	N	O	E	P	A	A	N	E	L	C	R
E	A	L	L	E	M	R	L	I	A	A	E
L	I	A	L	E	L	E	T	R	E	L	M
L	N	I	I	V	R	P	I	A	I	M	R
I	U	H	C	I	E	A	P	P	R	E	E
T	T	P	E	R	T	R	N	U	I	I	F
R	E	A	C	R	A	E	R	C	S	G	N
A	P	R	E	A	D	F	A	E	E	P	E

FESTIVAL DU COSTUME TRADITIONNEL

Participation d'une quinzaine de stylistes et artisans algériens

Le 6^e Festival culturel du costume traditionnel algérien s'est ouvert lundi dernier, au centre des arts et de la culture de Raïs (Bastion 23), avec la participation d'une quinzaine de stylistes et artisans algériens...

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, dans son allocution lue en son nom par Mme Nadia Cheriet, conseillère chargée d'études au ministère, a relevé l'importance de ce rendez-vous annuel qui contribue à la préservation du costume traditionnel algérien. Réaffirmant l'intérêt de l'Etat algérien pour «la préservation du patrimoine culturel algérien, objet d'attaques et de tentatives infructueuses de vols», Mme Mouloudji a sou-



ligné que la sauvegarde et la préservation du patrimoine culturel national constitue «une priorité» pour le ministère de la Culture, à travers l'organisation de manifestations dans le cadre du Mois du patrimoine, séminaires, ateliers et autres activités. «Le costume traditionnel algérien, dans toute sa diversité

et sa richesse, constitue un des aspects culturels et identitaires du peuple algérien au fil des siècles», a-t-elle appuyé. Pour sa part, la commissaire du festival, Faïza Riache, a indiqué que cette édition revêt un aspect académique à travers la programmation de conférences sur l'histoire du costume traditionnel algé-

rien, en plus de l'exposition et des ateliers dédiés à la broderie traditionnelle, celle notamment relative à la reproduction de motifs «modernes» sur des costumes traditionnels. Elle a fait également savoir que le festival œuvre à «la création d'une plate-forme numérique pour la constitution d'une base de données académique sur ce patrimoine immatériel». Au premier jour de son ouverture, le festival a drainé un public nombreux venu découvrir la richesse et la diversité du costume traditionnel algérien, représenté dans ses déclinaisons citadines et rurales avec les particularités de chaque tenue. Ainsi, le festival propose des costumes citadins (féminins et masculins) d'Alger, de Constantine, d'Annaba, d'Oran, de Tlemcen en plus des tenues rurales de différentes régions, notamment des Aurès, de Kabylie, de Laghouat, du M'zab et du Sahara. En soli-

darité avec le peuple palestinien dans sa résistance face à l'agression sioniste barbare à Ghaza et dans les territoires occupés, un espace dédié au costume palestinien propose de découvrir le patrimoine vestimentaire de ce pays. Citadins ou ruraux, les costumes palestiniens sont présentés par l'Union générale de la femme palestinienne qui propose une série de tenues féminines des villes de Ghaza, Ramallah et Bir Assabaa. En marge de l'exposition, plusieurs activités sont programmées, notamment des rencontres sur la broderie traditionnelle, le costume traditionnel palestinien et le rôle des arts visuels dans la promotion du costume traditionnel algérien, en plus des ateliers de couture. Organisé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, le 6^e Festival culturel national du costume traditionnel algérien se poursuit jusqu'au 25 juillet.

CYCLE AHMED MALEK À LA CINÉMATHEQUE D'ALGER

Artiste, musicien et compositeur de talent

En commémoration du 16^e anniversaire de son décès, survenu le 24 juillet 2008, la Cinémathèque d'Alger organise, depuis samedi dernier et jusqu'au 25 juillet, un cycle cinématographique consacré au musicien Ahmed Malek (1931-2008). Intitulée «Planète Malek», cette série de projections est un hommage au travail et à l'impact significatif de ce compositeur de musiques de films, qui a créé des mélodies intemporelles, restées gravées dans l'histoire du cinéma algérien. Compositeur, musicien, arrangeur et chef d'orchestre, Ahmed Malek était un multi-instrumentiste qui a composé plus de 200 musiques pour des émissions de télévision, documentaires et fictions. Les cinéphiles découvriront ou redécouvriront l'œuvre de l'artiste, à travers les projections de longs-métrages pour lesquels il a signé la bande originale, à l'instar de *Les vacances de l'inspecteur Tahar* de Moussa Haddad, *Omar Gatlatou* de Merzak Allouache, *Leila* et les autres de Sid Ali Mazif, ou encore *Barrières* d'Ahmed Lallef. Le public à rendez-vous aujourd'hui à 15h avec la projection d'Omar Gatlatou, demain à la même heure, ce sera *Barrières* qui sera projeté, alors que *Leila* et les autres sera présenté au dernier jour de ce cycle, aujourd'hui à 15h00. Il y a lieu de noter, en outre, que d'autres films algériens et étrangers, hors cycle Ahmed Malek, sont à l'affiche de la Cinémathèque d'Alger jusqu'à jeudi, pour les séances de 13h00 et 17h00. Parmi eux, citons *L'honneur de la tribu* de Mahmoud Zemmouri (jeudi 25 juillet à 13h), *Chronique de mon village* de Karim Traïdia (mercredi 24 juillet à 13h00), *Ascenseur pour l'échafaud* de Louis Malle (mercredi 24 juillet à 17h), *Conversation secrète* de Francis Ford Coppola (mardi 23 juillet à 17h), *Le Puits* de Lotfi Bouchouchi (mardi 23 juillet à 13h00).

CES MAGHRÉBINS SONT ARRIVÉS À EL QODS AVEC SALAH AD-DIN AL-AYYUBI

Le Quartier al-Maghariba, une histoire cachée de la Palestine

Le quartier maghrébin, ou «Hārat al-Maghariba», est un quartier historique de la vieille ville de Jérusalem, datant de 1193. Situé au sud-est de la ville et bordant le mont du Temple à l'est et les murs de la vieille ville au sud (y compris la porte des Immondices), il faisait partie du quartier juif. Les Maghrébins sont arrivés à Jérusalem il y a huit cents ans, lorsque le chef Salah al-Din al-Ayyubi a demandé des fournitures des gouvernants du Maghreb de lui prêter main forte, et lui fournir des hommes aptes au combat, ainsi que du ravitaillement et des flottes navales pour le soutenir dans la conquête de la ville de Jérusalem, tenue par les croisés. Alger de l'ère ottomane et le Maroc sous Al Mansour, sultan des Saadiens, ont contribué à cet effort de guerre. Des milliers d'hommes sont alors partis des pays du Maghreb, ont participé à la victoire de Salah ed-Dine et beaucoup y ont pris épouses et se sont définitivement installés dans la sainte ville d'Al Qods. Le quartier a été en grande partie rasé par les forces israéliennes en 1967

juste après la guerre des Six Jours afin d'élargir la ruelle étroite menant au Mur des Lamentations. Une grande place, la place du Mur occidental, a été aménagée. En effet, le 12 juin 1967, 400 familles sont évacuées du quartier après un préavis de trois heures 8. Le quartier remonte à l'époque ayyoubide et aurait été créé en 1193 par le fils de Saladin et offert aux Maghrébins sous forme de waqf, pour leur participation aux croisades et au rôle qu'ils jouèrent dans la prise de Jérusalem, alors aux mains des croisés. Il accueillait généralement une population qui s'était installée à l'époque de la prise de la ville mais aussi des pèlerins nord-africains venus visiter la mosquée al-Aqsa. Selon les sources, les limites de ce quartier s'étendent à l'est jusqu'au Mur des Lamentations bordant par le bas l'esplanade des Mosquées et la mosquée al-Aqsa, au sud jusqu'à la voie publique menant à la source de Silwan, à l'ouest jusqu'à la résidence du cadî de Jérusalem et allait au nord jusqu'aux arcades d'Umm al Bannat. **I.M.Amine**

RELATIONS ALGÉRO-TCHÈQUES

Booster la coopération et renforcer l'amitié entre les deux pays

En visite dans la capitale du Djurdjura pour le vernissage, à la galerie d'art Mohia, d'une exposition intitulée «Les anges en vert» en hommage à la pacifiste tchèque Bertha Von Suttner Kinsky, première femme à recevoir le prix Nobel de la paix en 1905, le diplomate a noté qu'il œuvrait, depuis son installation en Algérie il y a 14 mois, à développer davantage les relations d'amitié et de coopération dans divers domaines, entre son pays et l'Algérie. Il a expliqué que cette coopération, qui concerne notamment les secteurs de l'industrie, l'énergie, la recherche et le commerce, mais aussi la culture, sera adaptée aux exigences de la nouvelle Algérie qui œuvre à diversifier son économie hors du secteur des hydrocarbures. D'autres domaines dont la recherche scientifique à travers la coopération entre les universités des deux pays, notamment

pour le développement de la nanotechnologie, et le secteur énergétique, sont également prévus. Il a cité également la coopération dans le secteur agricole, faisant savoir que le constructeur de matériel agricole Zetor a «une grande volonté d'investir en Algérie pour produire les tracteurs Zetor». Concernant la coopération culturelle, l'ambassadeur a évoqué la participation de son pays à des spectacles et autres manifestations en Algérie. C'est justement dans le cadre de la coopération culturelle qu'a été initiée l'exposition «Les anges en vert» qui retrace la lutte pour la paix de Bertha Von Suttner Kinsky (1843-1914), secrétaire privée d'Alfred Nobel et auteur du roman pacifiste *Dte Waffen Nieder* (Bas les armes), dans lequel elle décrit la guerre du point de vue d'une femme. Le roman a été traduit en 12 langues.

ANCIEN SIÈGE DE L'APC DE SAÏDA

Classé au patrimoine culturel

L'ancien siège de l'APC de Saïda, sis au centre-ville, a été classé au patrimoine culturel matériel national, selon une déclaration de la direction de la culture et des arts. Le chef de service du patrimoine culturel de cette direction, Saâdi Herri, a indiqué que la commission nationale des biens culturels a donné son accord, lors de sa session extraordinaire tenue le 9 du mois de juillet en cours, sur le dossier administratif, technique et historique de classement au patrimoine culturel matériel national de ce siège historique important.

Le siège de ce bâtiment, édifié sur une superficie de 890 m², est une structure de valeur historique et culturelle, conçue par l'architecte français Rey, réalisée en pierres polies en 1887. Le bâtiment à quatre façades occupe un emplacement particulier au centre du chef-lieu de la wilaya, lui conférant un caractère esthétique qui attire de nombreux visiteurs pour prendre des photos souvenirs. Le classement de cet ancien siège, appelé auparavant «Hôtel de Ville», au patrimoine national culturel matériel lui garantira sa préservation et sa protection.

La wilaya de Saïda comprend de nombreux autres sites archéologiques classés au patrimoine culturel national, dont le fort romain de Timiaouine, situé dans la commune de Youb (12 km à l'Ouest de Saïda), les grottes d'Oued Saïda (3 km au Sud) et les grottes de Tafrit (28 km au Nord).

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 04:01	DOHR 12:54	ASR 16:44	MAGHREB 20:06	ISHA 21:41
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

MC ALGER

LE P-DG DE SONATRACH REFUSE LA DÉMISSION DE HADJ REDJEM

Le P-DG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a reçu, hier, le président du conseil d'administration du club Mouloudia d'Alger, Mohamed Hakim Hadj Redjem, pour discuter de la situation et de l'avenir du club algérois, rapporte un communiqué diffusé par le groupe. La même source annonce que Hachichi a refusé la démission de Hadj Redjem, lui demandant de poursuivre son travail au sein du club. Il est précisé que le P-DG du groupe

pétrolier et gazier a salué l'engagement de la direction et de l'équipe du MCA, qui a permis au club de reprendre sa place sur le podium, en remportant le titre de champion d'Algérie pour la saison 2023/2024 et de se hisser jusqu'à la finale de la Coupe d'Algérie (remportée par le CRB par un but à zéro). Il a assuré à Hadj Redjem qu'il bénéficie du soutien total du président-directeur général et de l'entreprise propriétaire du MCA.

NOYADES

DIX MORTS EN 24 HEURES

Une dizaine de personnes sont mortes par noyade, au niveau des plages, ces dernières 24 heures à travers le territoire national, a indiqué hier, un bilan de la Protection civile. Ainsi, les services de la Protection civile ont pu récupérer le corps d'un enfant de 11 ans sur la plage du Petit Port autorisée à la baignade dans la wilaya de Mostaganem. Selon le communiqué de la Protection civile, cette dernière a récupéré le corps du noyé à 9h40. C'est un garçon âgé de 11 ans. Il a été transféré au service de la morgue de l'hôpital de Sidi-Lakhdar. À Oran, le corps d'un noyé a été retrouvé à 20h25, un homme de 25 ans. Il a été transféré au service de conservation mortuaire de l'hôpital Al-Mahqen. Les mêmes services sont intervenus à 18h05, afin de rechercher une (1) personne disparue en mer à la plage d'Al-Kabir, Marsa El-Hadjadj (baignade autorisée en dehors des heures de travail), commune de Marsa El-Hadjadj, daïra de Bethioua. Au cours des dernières heures, neuf personnes mortes noyées ont été retrouvées, au niveau des wilayas. Un décès enregistré dans chacune des wilayas de Béjaïa, Chlef, Boumerdès, Annaba, Jijel, Tipaza et Saïda et deux à Mostaganem, alors que l'opération de recherche d'un noyé est toujours en cours sur les plages de Boumerdès.

CAN 2024 DE RUGBY

L'ALGÉRIE SE QUALIFIE EN FINALE

L'Algérie s'est qualifiée hier, pour la finale de la Coupe d'Afrique des nations 2024, actuellement en cours en Ouganda. L'Algérie a dominé et éliminé le Kenya sur le score de 20-12, en demi-finale disputée au stade Mutesi 2. A la pause, les Algériens accusaient un retard de quatre points, mais auteurs d'une excellente deuxième mi-temps, ils ont inversé leur adversaire, en marquant douze points, sans en concéder le moindre, l'emportant ainsi 20-12 au final. L'autre demi-finale oppose actuellement la Namibie au Zimbabwe, qui s'est qualifiés respectivement aux dépens du Burkina Faso (38-08) et de l'Ouganda (22-20). Il s'agit d'une première historique pour la sélection algérienne, qui n'a jamais atteint ce stade de la compétition. En effet, lors de la précédente édition, disputée en 2022 à Aix-en-Provence (France), l'Algérie avait terminé à la 3^e place, en remportant la « petite finale » contre le Zimbabwe (20-12). Cette année-là, c'est la Namibie qui avait décroché le titre, en battant le Kenya (36-00), alors que la finale de cette édition 2024 est prévue le dimanche 28 juillet, au stade Nelson-Mandela.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 25 JUILLET 2024 // N°864 // PRIX 20 DA

L'ANP RECRUTE

Priorité aux bacheliers 2024

Le ministère de la Défense nationale a annoncé, mardi dernier, l'ouverture du recrutement au sein des rangs de l'armée nationale populaire (ANP)...



Un guide de recrutement, disponible sur le site web du ministère, détaille les différentes conditions et procédures d'accès aux différentes filières et spécialités offertes au sein des forces terrestres, aériennes, navales et de la défense aérienne du territoire. Le guide s'adresse également aux candidats souhaitant rejoindre les rangs de la Gendarmerie nationale, de la Garde républicaine et des directions et services centraux du ministère de la Défense nationale. «Vous qui aspirez à rejoindre les rangs de l'Armée nationale populaire et à garantir votre avenir tout en contribuant à la défense de votre patrie, l'Armée nationale populaire répond à vos aspirations et vous offre l'opportunité de devenir officiers, sous-officiers et hommes de

rang dans les rangs des forces terrestres, aériennes, navales et de la défense aérienne du territoire, de la Gendarmerie nationale, de la Garde républicaine et des directions et services centraux du ministère de la Défense nationale», peut-on lire dans le communiqué du ministère. Un guide complet détaillant les conditions et les procédures d'inscription est disponible sur le site web du ministère de la Défense nationale. Ce guide présente les différentes filières disponibles, les critères d'éligibilité et les étapes à suivre pour

constituer un dossier de candidature. Le recrutement s'adresse aux jeunes Algériens titulaires du baccalauréat 2024 avec une moyenne minimale de 12/20 dans les séries scientifiques, mathématiques et mathématiques (génie mécanique, génie civil, génie électrique, génie des procédés). Outre les officiers, l'ANP recrute également des sous-officiers contractuels et des hommes de rang contractuel. Les conditions d'éligibilité et les procédures d'inscription pour ces catégories sont également détaillées dans le guide.

Le recrutement permet aux candidats de choisir entre les différentes forces de l'ANP : les forces terrestres, aériennes et navales, la Gendarmerie nationale et la Garde républicaine. Les jeunes bacheliers peuvent également postuler pour intégrer le département transmissions et systèmes de La direction commandement-contrôle, la direction centrale de l'intendance, la centrale du matériel, la direction centrale des carburants, la direction centrale des services de santé militaire, la direction de l'information et de la communication et l'École nationale préparatoire aux études d'ingénierat. Le guide détaille les conditions d'accès à chacune de ces filières, en précisant les diplômes requis, les profils recherchés et les procédures de sélection. Le recrutement s'étend également aux jeunes Algériens titulaires du BEM (Brevet d'enseignement moyen) qui souhaitent intégrer l'école des cadets de la nation. Le guide présente les conditions requises pour suivre cette formation préparatoire à l'accès aux écoles de l'ANP.

FOOTBALL

Likonza et Mondeko (TP Mazembe) s'engagent à l'USMA

Le défenseur central Kévin Mondeko et le milieu de terrain Glody Likonza qui évoluent au TP Mazembe (RD Congo), se sont engagés avec l'USM Alger, a annoncé le club de la Ligue 1 Mobilis de football, mardi dernier, dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook.

Le défenseur central congolais, Kévin Mondeko a signé pour une durée de trois saisons, tandis que le milieu de terrain, Glody Likonza, a opté pour un contrat de deux ans, a indiqué le club algérois qui a publié les photos des deux nouveaux joueurs. Sollicité par plusieurs clubs algériens et étrangers,

l'international congolais Kevin Mondeco a donc rebondi à l'USM Alger, lui qui évoluait au Tout Puissant Mazembe depuis 2016 et dont le contrat a pris fin le 30 juin. De son côté, Glody Likonza (26 ans) qui était sur le point de s'engager avec le Club africain (Tunisie), a finalement préféré opter pour les Rouge et Noir.

C'est un milieu de terrain polyvalent dont l'expérience africaine servirait grandement le club algérois lors de la prochaine aventure en Coupe de la CAF. Le recrutement des deux joueurs congolais s'ajoute à celui du milieu offensif Houssam-Eddine Ghacha et

du latéral gauche Lyes Chetti (29 ans). L'USMA a bouclé la saison 2023-2024 à la quatrième place avec 49 points, loin derrière le champion, le MC Alger (65 pts), sacré pour la 8e fois de son histoire. Les Rouge et Noir représenteront l'Algérie à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération africaine de la CAF en compagnie du CS Constantine.

Exemptée du premier tour préliminaire, l'USMA affrontera au deuxième tour préliminaire le vainqueur de la double confrontation entre Jamus FC du Soudan du Sud et le Stade tunisien.

INCENDIE DANS UN ENTREPÔT DE PRODUITS CHIMIQUES

Le wali de Blida sur les lieux

Des équipes de la Protection civile sont intervenues, hier mercredi, pour éteindre un incendie important, déclaré dans un entrepôt de stockage de produits chimiques, dans la zone industrielle, commune et daïra de Blida. Les services de la Protection civile ont mobilisé douze camions de pompiers et deux ambulances, pour cette opération, toujours en cours. Le chef de l'exécutif de la wilaya de Blida, Brahim Ouchène, s'est déplacé sur les lieux du sinistre.

REPRÉSENTATION NATIONALE À L'ÉTRANGER

L'Algérie ouvre deux nouveaux consulats aux États-Unis

L'Algérie a ouvert deux nouveaux consulats aux États-Unis, l'un à New York et l'autre à San Francisco, selon deux décrets présidentiels publiés au Journal officiel n°47.

Le consulat de New York aura pour juridiction les États suivants : Alabama, Arkansas, Connecticut, Floride, Géorgie, Illinois, Indiana, Iowa, Kentucky, Louisiane, Maine, Massachusetts, Michigan, Minnesota, Mississippi, Missouri, New Hampshire, New

Jersey, New York, Ohio, Pennsylvanie, Rhode Island, Tennessee, Vermont et Wisconsin.

Le consulat de San Francisco couvrira quant à lui les États de l'Ouest américain : Alaska, Arizona, Californie, Colorado, Dakota du Nord, Dakota du Sud, Hawaï, Idaho, Kansas, Montana, Nebraska, Nevada, Nouveau Mexique, Oklahoma, Oregon, Texas, Utah, Washington et Wyoming.

